

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR
MYRIAM BROUILLETTE-PARADIS

LES MUTATIONS DE L'AGRICULTURE AU QUÉBEC :
L'INTRODUCTION DU MAÏS-GRAIN DANS LA VALLÉE DU RICHELIEU APRÈS LA
SECONDE GUERRE MONDIALE

MAI 2010

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RÉSUMÉ

Les années 1950 à 1980 sont le théâtre de transformations profondes dans la société québécoise et touchent notamment le monde agricole. Après avoir vécu à la fin du 19^e siècle une spécialisation laitière, l'agriculture québécoise connaît au cours de la période à l'étude une seconde phase de modernisation. Les répercussions de la modernisation agricole au cours de la seconde moitié du 20^e siècle auront une influence marquée sur le paysage agricole et se traduiront par une consolidation et une intégration poussée des exploitations et une spécialisation des productions. Ces transformations mèneront au modèle que nous connaissons aujourd'hui, soit une agriculture industrielle, fortement intégrée au marché, subventionnée par l'État, et à la recherche d'une haute productivité afin d'être compétitive sur les marchés mondiaux.

Dans le cas qui nous préoccupe spécifiquement, soit celui de la culture du maïs-grain dans la vallée du Richelieu, nous voyons se substituer aux cultures fourragères des monocultures qui sont principalement visées par la refonte de la politique agricole du gouvernement provincial tournée vers l'autosuffisance. Appuyée par les organisations agricoles, syndicales et coopératives, ainsi que les transformateurs et les fournisseurs d'intrants, cette politique vise à réduire la centralité de la production laitière dans l'économie agricole du Québec en diversifiant

les productions animales. Or pareille diversification se heurte à la structure agricole en place depuis la fin du 19^e siècle et à un approvisionnement en grains de provende depuis les provinces de l'Ouest, deux phénomènes que les politiques du gouvernement fédéral ont renforcés durant la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, elle apparaît nécessaire pour surmonter les difficultés auxquelles font face les agriculteurs québécois depuis la fin de la guerre : exode rural, faiblesse du revenu agricole, surproduction chronique dans le secteur laitier dominant.

L'implantation du maïs-grain dans la vallée du Richelieu illustre le changement du rôle de l'agriculture au Québec ainsi que la transformation de l'environnement pour répondre aux nouvelles attentes de la classe agricole et à l'intégration poussée de l'agriculture aux autres secteurs de l'économie. Bien que la région du Richelieu soit présentée comme « naturellement propice » à la culture du maïs-grain, la généralisation de cette céréale a nécessité l'amélioration de la plante et la création d'hybrides hâtifs, ainsi qu'une modification des capacités du sol pour être cultivée à grande échelle. De même, en dépit des discours vantant l'existence d'une vaste demande pour le maïs-grain au Québec, l'écoulement de cette nouvelle production requérerait la structuration d'un marché et la mise en place d'infrastructures pour l'entreposage, la transformation et la distribution.

L'étude de l'implantation du maïs-grain dans la vallée du Richelieu nous permet donc d'illustrer les transformations paysagères découlant de la mise en place

des politiques d'autosuffisance du gouvernement provincial, ainsi que la nécessaire complémentarité des sphères écologiques et économiques dans la modernisation de l'agriculture au Québec entre 1950 et 1980.

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements s'adressent à mon directeur de maîtrise, Stéphane Castonguay. Ses commentaires et questions m'ont guidée tout au long du périple que fut la rédaction de ce mémoire. Merci aussi à Olivier pour m'avoir fait connaître l'histoire environnementale, pour les échanges au sujet de divers auteurs et documents intéressants ainsi que pour son support technique. Merci également à Benoît pour les détails de dernières minutes.

Je tiens à remercier ma famille et mes amis pour leur patience, leurs commentaires et leur support. Merci d'avoir partagé avec moi les perles trouvées au cours du dépouillement des journaux agricoles (même celles n'ayant aucun rapport avec mon mémoire) ainsi que de m'avoir écouter lors des creux de vague. Je sais que je vous ai rabattu les oreilles, mais sans ces oreilles attentives je ne me serais probablement pas rendue jusqu'au bout de cette aventure !

Un merci tout particulier à ma mère, Louise Brouillette, pour la relecture et les corrections apportées à ma version finale.

Et merci à vous qui le lirez...

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
REMERCIEMENTS	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : Principaux paramètres de notre étude	7
Introduction	7
1. La transformation de l'agriculture québécoise après la Seconde Guerre mondiale	9
2. La « nature seconde » de l'environnement agricole.....	21
3. Problématique et terrain d'enquête : le maïs-grain dans la vallée du Richelieu	27
4. Sources et méthodologie	34
CHAPITRE 2 : La modernisation du paysage agricole au Québec entre 1950 et 1980..	39
Introduction	39
1. La nouvelle exploitation agricole.....	41
2. La vallée du Richelieu : ses particularités et sa place dans l'ensemble agricole québécois.....	45
Conclusion	54

CHAPITRE 3 : La réorganisation de l'agriculture au Québec : problèmes structurels et spécialisation régionale.....	56
Introduction	56
1. Les difficultés de l'agriculture québécoise après la Seconde Guerre mondiale.	58
2. Réorientation et régionalisation des productions et des organismes agricoles ..	66
3. L'approvisionnement en grains et la recherche de l'autosuffisance	70
Conclusion	77
Chapitre 4 : L'implantation du maïs-grain dans la vallée du Richelieu : la création d'une nature seconde	79
Introduction	79
1. La sélection de la vallée du Richelieu et de variétés hybrides de maïs-grain	81
2. L'aménagement du territoire : modification de l'écologie agricole de la vallée du Richelieu	87
3. Construction du marché: réseau de distribution et plan conjoint.....	92
3.1. <i>Production et distribution du maïs-grain : les infrastructures</i>	93
3.2. <i>La structure du marché : l'adoption d'un plan conjoint</i>	100
Conclusion	106
CONCLUSION.....	108
Bibliographie.....	114

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Superficie, en acre, de grandes cultures au Québec, 1941-1981.....	43
TABLEAU 2 : Nombre de bétail sur les fermes du Québec, 1941-1981	44
TABLEAU 3 : Superficie agricole en acres, 1941-1981	46
TABLEAU 4 : Nombre de fermes, 1941-1981.....	47
TABLEAU 5 : Superficie en culture en acres, 1941-1981	48
TABLEAU 6 : Superficie, en acres, des pâturages 1941-1981.....	49
TABLEAU 7 : Superficie, en acres, des principales grandes cultures dans la vallée du Richelieu, 1941-1981.....	51
TABLEAU 8 : Pourcentage du maïs-grain sur l'ensemble des grandes cultures, en acres, du Richelieu, 1941-1981	52
TABLEAU 9 : Nombre de bêtes pour les principaux élevages dans la vallée du Richelieu, 1941-1981	54
TABLEAU 10 : Drainage souterrain en acres 1964-1980	91
TABLEAU 11 : Irrigation des terres en acres 1951-1981	91

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : Délimitation du territoire de la région d'étude	29
FIGURE 2 : Zonage des unités thermiques maïs	87
FIGURE 3 : « Les meuniers et la mise en marché du maïs-grain »	96

LISTES DES ABRÉVIATIONS

APMQ : Association professionnelle des meuniers du Québec

UCC : Union catholique des cultivateurs

UPA : Union des producteurs agricole

Fédérée : Coopérative fédérée du Québec

MAQ : Ministère de l'Agriculture du Québec

TCN : *Terre de chez nous*

No other group of species gained more from their association with humans than the edible grasses, and no grass has reaped more from agriculture than *Zea mays*, today the world's most important cereal crop.¹

Michael Pollan

INTRODUCTION

En parcourant les chemins entre Montréal et Québec les voyageurs peuvent constater que sur la rive-sud du Saint-Laurent, la culture du maïs domine le paysage. Le maïs-grain, qui n'était pratiquement pas cultivé au Québec dans les années 1950, recouvre désormais une bonne partie de l'écoumène agricole de cette région. En retracant l'implantation du maïs-grain dans la vallée du Richelieu nous souhaitons retracer du même coup l'évolution du rôle de l'agriculture au Québec au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. L'implantation d'une nouvelle culture est révélatrice des attentes, des désirs et de la vision qu'une société projette sur son agriculture. Comme l'indique très justement l'historien de l'environnement William Cronon : « The ways people value the products of the soil, and decide how much it costs to get those products to market, together shape the landscape we inhabit ».² Le paysage agricole devient ainsi le produit d'une économie politique qui rend certaines cultures particulièrement attrayantes.

¹ Michael Pollan, *The Omnivore's Dilemma : A Natural History of Four Meals*, New York, The Penguin Press, 2006, p. 24.

² William Cronon, *Nature's Metropolis : Chicago and the Great West*, New York/London, W.W. Norton & Compagny, 1991, p. 50.

Notre étude concerne la modernisation agricole entre 1950 et 1980 au Québec.

Au cours de cette période, l'État porte un intérêt grandissant à la protection de la classe agricole – de ses revenus et de ses conditions – et à l'introduction de nouvelles cultures qui permettront aux agriculteurs de diversifier leur production et, au Québec, de viser l'atteinte de l'autosuffisance agricole. C'est dans cette perspective que les problèmes d'approvisionnement en grains de provende et les coûts élevés reliés au transport de ces grains depuis l'Ouest canadien incitent le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ³) à valoriser la production de céréales – dont le maïs-grain – au Québec. La culture de cette plante – qui prendra son envol au cours des années 1960 et 1970 – s'inscrit dans un vaste plan de rationalisation de l'agriculture au Québec qui passe notamment par une réorganisation spatiale de la production agricole. Ainsi, la vallée du Richelieu, qui voit son bassin laitier déplacé vers l'est de la province, zone où les terres agricoles sont reconnues pour être moins fertiles, est sélectionnée pour devenir le principal lieu de production de maïs-grain au Québec. Cette régionalisation des productions agricoles, leur inscription dans un processus de modernisation de l'agriculture du Québec après la Seconde Guerre, et les dimensions environnementales accompagnant pareilles transformations constitueront les principales préoccupations de ce mémoire.

³ Le ministère responsable de l'agriculture changea plusieurs fois de nom au cours de la période, mais nous utiliserons toujours l'acronyme MAQ afin d'alléger le texte et d'éviter d'avoir plusieurs acronymes se référant à la même instance. Ainsi, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (1950-1962), le ministère de l'Agriculture (1973-1978), le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (1979) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (1980-1981), sont tous désignés, dans notre mémoire, de la même façon, soit le MAQ.

Le développement de l'agriculture québécoise, notamment dans la seconde moitié du 20^e siècle, a fait l'objet d'études en sociologie, en économie, en sciences politiques et en histoire. Rares sont ceux qui ont relevé les dimensions environnementales de la modernisation agricole au Québec. L'étude des transformations du paysage agricole de la province de Québec et de l'implantation d'une plante à prime à bord inadaptée au climat de notre province permet de noter la vision que les associations d'agriculteurs et le gouvernement se font de l'agriculture comme activité économique et du rôle de l'environnement dans l'économie de la province. Au moment d'implanter la production de maïs-grain au Québec, le MAQ et ses partenaires ont fait valoir le caractère incontournable de cette production qui devait parfaitement s'insérer dans l'environnement et dans l'agro-économie de la province. L'analyse des modalités de son introduction et des transformations écologiques et économiques que cette plante occasionna nous permettra de révéler en quoi la production d'une « nature seconde » a constitué un élément clé de l'autosuffisance agroalimentaire du gouvernement du Québec. La culture du maïs-grain s'avèrera ainsi un puissant révélateur du processus de modernisation de l'agriculture au Québec après la Deuxième Guerre mondiale et du passage à l'agro-business.

Nous avons divisé notre mémoire en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous mettons en place le cadre d'analyse de notre étude. Un bilan des études des transformations agricoles au Québec révélera les perspectives historiques, sociologiques, économiques et politiques que des auteurs ont mis de l'avant pour

appréhender les différentes facettes du processus de modernisation. Nous situerons notre approche en regard de la littérature en histoire environnementale, notamment en explorant la notion de « nature seconde », pour aborder l'aménagement du paysage. Nous présenterons également notre étude de cas, soit l'implantation du maïs-grain dans la vallée du Richelieu, et les sources que nous mobiliserons pour cette étude.⁴

Le second chapitre est consacré à la présentation des transformations de l'agriculture québécoise entre 1950 et 1980. Afin de mettre en perspective l'évolution agricole de la vallée du Richelieu, nous commencerons par une brève histoire de l'agriculture dans cette région avant de décrire les mutations au cours de la période à l'étude. Cet historique nous permettra d'inscrire les transformations agricoles dans un cadre temporel plus large que la seconde moitié du 20^e siècle. Pour la période à l'étude, les statistiques tirées des recensements canadiens sur l'agriculture du Québec nous permettront d'identifier les principales transformations des cultures, des élevages et des modes d'utilisation du territoire. Ces transformations du paysage sont le reflet de la modernisation de l'agriculture en cours de 1950 à 1980. Les changements des exploitations agricoles et des cultures seront présentés pour l'ensemble du Québec et pour la vallée du Richelieu. Cette comparaison nous

⁴ Dans un article portant sur l'agriculture dans la vallée du Richelieu, le géographe Ludger Beauregard note le fait que la voie navigable du Richelieu a permis un enracinement paysan duquel découle un sentiment d'appartenance à ce « pays » nommé la vallée du Richelieu. Bien que ce « régionyme [...] est contestable sur le plan de la morphologie », tout comme Beauregard, nous retenons cette appellation en raison de l'importance du Richelieu dans l'histoire québécoise et de son influence dans le développement de l'agriculture au Québec. Voir à cet effet Ludger Beauregard, « Les étapes de la mise en valeur agricole de la vallée du Richelieu », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, no. 32, septembre 1970, p. 172.

permettra d'identifier les particularités de la région d'étude et les tendances provinciales dans lesquelles elle s'inscrit. Elle nous permettra également de constater que la vallée du Richelieu s'oriente vers la culture du maïs-grain au moment où cette culture est marginale sur le reste du territoire québécois.

Le troisième chapitre est consacré au rôle joué par différents acteurs – les associations agricoles, le gouvernement du Québec et les meuniers – dans les transformations de l'agriculture décrites au chapitre précédent. Nous présentons d'abord les difficultés auxquelles est confronté le monde agricole québécois au sortir de la Seconde Guerre mondiale pour identifier les principaux enjeux et les pistes de solution mises de l'avant pour engager l'agriculture dans un processus de modernisation. Par l'analyse des rapports de différentes commissions royales d'enquête sur l'agriculture, des mémoires et des journaux des syndicats des agriculteurs – l'Union catholique des cultivateurs (UCC) et son successeur, l'Union des producteurs agricoles (UPA) –, des transformateurs et des distributeurs d'intrants – la Coopérative fédérée de Québec (dite la Fédérée) et l'Association professionnelle des meuniers du Québec (APMQ) –, ainsi que la documentation officielle du MAQ, nous verrons comment le gouvernement et ses partenaires promeuvent l'intensification, la diversification et la spécialisation régionale des productions pour revitaliser l'agriculture québécoise. La culture du maïs-grain viendra répondre à un problème spécifique – l'approvisionnement en grains de provende – qui constituait en quelque sorte un frein aux politiques de modernisation de l'agriculture au Québec.

Le dernier chapitre traite directement de l'implantation de la culture du maïs-grain dans la vallée du Richelieu. La question du rapport à l'environnement est centrale dans la détermination de l'aire culturelle du maïs-grain et nous verrons comment le discours politique repose sur la « vocation naturelle » de la région du Richelieu pour y valoriser la culture du maïs-grain. Les modifications apportées à la plante et aux sols afin de rendre cette production rentable au Québec seront indiquées. Nous nous intéresserons ensuite à la mise en place du réseau de mise en marché pour le maïs-grain québécois. En effet, bien qu'une demande existe pour le maïs-grain au Québec, ce marché est déjà desservi par les productions en provenance des États-Unis et de l'Ontario. De nombreux écueils sont rencontrés empêchant l'intégration facile du maïs-grain produit au Québec sur le marché agricole de la province. Nous verrons les différentes formes d'aides à la construction d'installation d'entreposage et de séchage des grains, ainsi que les efforts des producteurs pour l'implantation d'un plan conjoint leur permettant de mieux organiser la commercialisation du maïs-grain québécois. Les caractéristiques naturelles de la plante et des sols ainsi que la mise en place d'un marché où écouler la marchandise forment l'environnement dans lequel s'insère la culture du maïs-grain. Ces éléments sont complémentaires et ils mettent en place la nature seconde dans laquelle le maïs-grain occupe la place centrale.

L'interprétation historique du facteur naturel dans ses relations avec la société et la structure agraire reste donc le problème le plus mal élucidé, le plus rarement abordé et surtout le plus mal posé de l'histoire rurale.¹

Georges Bertrand

CHAPITRE 1

Principaux paramètres de notre étude

INTRODUCTION

De nombreuses transformations ont marqué l'agriculture à travers son histoire et en ont modifié le statut et le rôle dans la société industrielle. Elles se manifestent clairement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, que ce soient par des innovations techniques ou les besoins changeants d'une société plus prospère, avec les moyens de ses exigences alimentaires et la capacité de s'approprier une partie du territoire en zones urbaine et péri-urbaine traditionnellement consacrées à l'agriculture. Le passage d'une agriculture fondée sur la culture mixte à une agriculture spécialisée, avec ses productions animales ou végétales spécifiques, la concentration des productions dans un nombre réduit d'exploitations agricoles et l'intensification de la production sont trois phénomènes caractérisant cette nouvelle

¹ Georges Bertrand, « Pour une histoire écologique de la France rurale », in *Histoire de la France rurale*, sous la direction de Georges Duby, Paris, du Seuil, 1975, p. 38.

vague de modernisation en agriculture dans la seconde moitié du 20^e siècle.² On peut comprendre que, avec ses conséquences sur l'environnement et le paysage, avec la réorganisation des structures d'une société de plus en plus urbanisée, avec l'intégration encore plus poussée des productions agricoles au marché capitaliste – l'agro-business –, la modernisation de l'agriculture constitue un vaste laboratoire qui a nourri la réflexion de chercheurs de différentes disciplines.

Ce chapitre vise à présenter la problématique de ce mémoire à partir d'un bilan des études scientifiques sur les transformations de l'environnement agricole. À partir de ce bilan, nous chercherons à voir comment les auteurs ont abordé la modernisation de l'agriculture au Québec depuis la Seconde Guerre mondiale et préciserons l'approche que nous mettrons en œuvre pour caractériser cette modernisation et en cerner les modalités. Nous décrirons ensuite le terrain que nous étudierons. Enfin, tout en présentant le matériel que nous avons utilisé, nous préciserons les différentes étapes de notre démarche de recherche pour comprendre les transformations de l'agriculture dans une région donnée qui nous paraissent emblématiques de la modernisation agricole au Québec dans la seconde moitié du 20^e siècle.

² Tout au long de ce mémoire, nous emploierons le terme « modernisation » pour caractériser l'ensemble des transformations agricoles au Québec depuis la Seconde Guerre mondiale, bien que dans l'historiographie québécoise ce concept soit employé pour désigner la transition à la production laitière dans le dernier quart du 19^e siècle et le développement de l'agriculture qui s'ensuivit.

1. LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Dès la fin des années 1960, alors que commençait à prendre forme un nouveau paysage agraire dans les campagnes québécoises découlant de transformations en cours depuis une vingtaine d'années, des chercheurs de différentes disciplines ont étudié les conditions et les conséquences de ces transformations. En regroupant les études en fonction des méthodes mises en œuvre et des objets à l'étude, nous pouvons voir émerger les thèmes suivants : les rapports à l'espace, la place de l'agriculteur dans la société et les institutions d'encadrement en agriculture.

Les questions entourant les transformations agricoles s'intègrent parfois dans des questionnements plus larges portant sur l'occupation du territoire québécois. C'est ce que nous rappellent certains passages de travaux d'envergure comme le livre de Serge Courville, *Le Québec genèses et mutations du territoire : synthèse de géographie historique*³, ou encore les pages consacrées à l'agriculture dans le volume *Le territoire*, de la collection « *Atlas historique du Québec* »⁴, de Claude Boudreau, Serge Courville et Normand Séguin. La transition d'une société où la majorité des gens cultivaient la terre à une société principalement industrielle se répercute sur l'organisation du territoire et sur le rapport à l'espace. Dans ces travaux, les

³ Serge Courville, *Le Québec genèses et mutations du territoire : synthèse de géographie historique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000.

⁴ Claude Boudreau, Serge Courville et Normand Séguin, *Atlas historique du Québec : le territoire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval et Archives Nationales du Québec, 1997.

disciplines géographique et historique s'intègrent afin d'identifier les changements dans l'histoire agricole et d'en voir les répercussions sur le territoire québécois.

Le chantier des histoires régionales mené sous l'égide de l'Institut québécois de recherche sur la culture a abordé les mutations du monde agricole depuis la Seconde Guerre mondiale pour plusieurs régions du Québec. Étudiée à travers les transformations économiques de la province dans son ensemble, la modernisation agricole se manifeste par la disparition de l'agriculture de subsistance au profit d'une agriculture industrielle spécialisée et mécanisée ainsi que par l'intégration complète de l'agriculture.

Pour les auteurs de l'*Histoire du Québec contemporain*,⁵ le mouvement de modernisation s'accélère à partir de 1950 en raison de l'exode rural massif qui s'enclenche. Le chapitre sur « La modernisation agricole » présente les traits de ce phénomène entre 1950 et 1980 en insistant sur les nouvelles techniques culturales, les interventions de l'État pour soutenir l'agriculture et la réorganisation des producteurs. Un autre chapitre intitulé « À l'heure de l'agro-économie » explicite les caractéristiques du passage de l'agriculture à l'agroalimentaire – où les producteurs sont dépendants des grandes entreprises pour la vente de leur production agricole – au

⁵ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, Québec, Boréal express, 1986.

début des années 1980, un processus qui découle de la modernisation agricole entamée au cours des années 1950.

Outre ces travaux, généralistes et synthétiques, qui font de l'agriculture un secteur qui contribue à l'évolution globale de la société québécoise de l'après-guerre, il existe des travaux entièrement consacrés à l'histoire agricole au Québec. Généralement, nous pouvons regrouper les écrits historiques en fonction de deux périodes historiques distinctes, soit le passage du 19^e au 20^e siècle et l'après Seconde Guerre mondiale. Les travaux portant sur le 19^e siècle nous éclairent quant à la complexité des facteurs en jeu et des acteurs participant aux transformations du monde agricole au Québec depuis le milieu du 19^e siècle.⁶ Notamment, ils mettent en lumière le rôle primordial de l'État, plus particulièrement du MAQ qui tente d'orienter l'agriculture de la province vers la filière laitière et enclenche ainsi une première modernisation de ce secteur socioéconomique. Les statistiques agricoles servent souvent de base aux travaux des historiens afin de montrer la transformation de la société et le rôle joué par l'activité agricole dans ce phénomène de modernisation. Plus rares, les travaux historiques sur la seconde moitié du 20^e siècle vont insister sur la mise en place de nouvelles productions et de nouvelles techniques,

⁶ Nous pensons notamment à la thèse de doctorat de Robert Lavertue sur le rôle de l'agriculture dans le développement industriel du Québec, à l'ouvrage collectif dirigé par Normand Séguin sur l'agriculture et la colonisation au Québec, et au livre de Normand Perron sur le rôle du gouvernement dans les transformations agricoles de la région de Charlevoix au 19^e siècle. Robert Lavertue, *Le rôle de l'agriculture dans le processus de développement industriel : l'exemple historique du Québec*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1988 ; Normand Séguin, *Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques*, Montréal, Boréal express, 1980 ; Normand Perron, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003.

et inscrire ces transformations dans un mouvement de transformations du monde rural en général.⁷

Les travaux qui touchent la seconde moitié du 20^e siècle démontrent que la modernisation s'accélère et s'amplifie après la Seconde Guerre mondiale, accompagnant parallèlement des transformations sociétales comme l'augmentation du niveau de vie, l'urbanisation et l'industrialisation. L'évolution du monde agricole entre 1950 et 1980 nourrit principalement les travaux de sociologues et d'économistes. Bruno Jean et Jean Vachon ont étudié la réorganisation de la production agricole et des moyens de production visant la recherche d'une plus grande productivité.⁸ La révolution industrielle amena l'intégration de la notion de productivité au monde agricole, contribuant par le fait même à la modification de la structure des exploitations agricoles et des procédés cultureaux.⁹ Dans la même optique, Gary Caldwell s'intéresse à l'intensification de la production agricole. Il la perçoit comme une obligation imposée aux agriculteurs dans le cadre d'une

⁷ Danielle Noiseux, *La modernisation agricole dans les comtés de Laprairie et de Napierville, 1920-1970 : Les choix des producteurs*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1985 ; Normand Perron, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003 ; Hussein Merhi, *Les coopératives agricoles québécoises dans l'économie de marché (1948-1991)*, thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1995.

⁸ Bruno Jean et Bernard Vachon, « Le développement rural et le modèle agricole productiviste », in *Le Québec rural dans tous ses états*, sous la direction de Bernard Vachon, Montréal, Boréal, 1991, p. 149-166.

⁹ Cette idée de l'intégration du taylorisme en agriculture est partagée par une historienne de l'environnement. Voir : Deborah Fitzgerald, *Every Farm a Factory : The Industrial Ideal in American Agriculture*, New Haven/London, Yale University Press, 2003.

production agricole capitaliste.¹⁰ Selon Caldwell, c'est l'inscription de la production agricole dans une logique de marché qui provoqua une transformation des modes de production. Ces chercheurs mettent en relief l'importance des mentalités et du climat socioéconomique dans lequel prend place la production agricole. Dans le même ordre d'idées, il existe de nombreux travaux analysant la structure sociale du monde agricole en fonction de l'idéologie dominante.¹¹ D'autres études portent sur le rôle de différents acteurs dans le processus de modernisation agricole.¹²

L'économie constitue un autre angle d'approche dans l'étude de la modernisation agricole, notamment pour évaluer l'importance de l'agriculture dans l'économie québécoise ou l'évolution du statut économique des fermes. Jean-Pierre Wampach identifie trois phases distinctes et successives dans l'évolution de la croissance agricole québécoise entre 1760 et 1985. La première phase, allant de 1760 à 1890, se caractérise par une croissance extensive ouverte. La seconde, partant de 1890 et arrêtant en 1940, est une période de croissance mixte ouverte. Puis, de 1940 à

¹⁰ Gary Caldwell, « Surcapitalisation et idéologie de l'entreprise en agriculture », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos. 2-3, 1988, p. 349-372.

¹¹ Bernard Wolfer, « Intensification - nécessité ou impasse », in *Les politiques agro-alimentaires et leurs conséquences sur le monde rural ; études comparatives au Québec et en France*, actes du colloque franco-qubécois, Paris, 30 mai-4 juin 1983, Paris, CNRS INRA FNSP, 1984, p. 84-90 ; Philip Ehrensaft, « L'organisation industrielle de l'agriculture contemporaine », in *Les politiques agro-alimentaires et leurs conséquences sur le monde rural ; études comparatives au Québec et en France*, actes du colloque franco-qubécois, Paris 30 mai-4 juin 1983, Paris, CNRS INRA FNSP, 1984, p. 1-23 ; Colette Châtillon, *L'histoire de l'agriculture au Québec*, Montréal, L'Étincelle, 1976.

¹² Danielle Noiseux, *La modernisation agricole dans les comtés de Laprairie et de Napierville, 1920-1970 : Les choix des producteurs*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1985 ; Normand Perron, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003 ; Hussein Merhi, *Les coopératives agricoles québécoises dans l'économie de marché (1948-1991)*, thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1995.

1985, le Québec assiste à une croissance intensive ouverte.¹³ L'agriculture a cessé de se développer sur un territoire de plus en plus grand et a basé sa croissance sur l'intensification de la production sur un espace de plus en plus restreint. Ce passage d'une croissance extensive à une croissance intensive a reposé sur une réorganisation des méthodes de travail entraînée par l'industrialisation et la modernisation des pratiques agricoles.¹⁴ Cet économiste s'intéresse spécifiquement à la transformation du rôle de l'agriculture dans l'économie du Québec, et non aux transformations agricoles elles-mêmes. L'agriculture ne sert plus à nourrir, mais à produire des revenus afin de permettre aux producteurs de vivre de cette activité, comme il en serait de n'importe quelle autre activité économique.

Un sociologue, Michel Morisset, s'est également penché sur la fonction économique de l'agriculture au Québec dans un livre intitulé *L'agriculture familiale au Québec*. Dans cet ouvrage, il retrace les changements du statut des fermes tout en soulignant la continuité que représente la propriété familiale de la ferme. Il découpe le développement économique de l'agriculture québécoise en trois phases, en mettant l'accent sur les différents modes de production qui entraînent les producteurs vers la spécialisation agricole.¹⁵ Selon Morisset, entre 1854 et 1939, l'agriculture dite traditionnelle ou domestique est prédominante. Ensuite vient l'agriculture marchande

¹³ J.P. Wampach, « Deux siècles de croissance agricole au Québec, 1760-1985 », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos. 2-3, 1988, p. 181-199.

¹⁴ J.P. Wampach, « Les tendances de la production totale dans l'agriculture : Canada, Ontario, Québec, 1926-64 », *Canadian Journal of Agricultural Economics*, vol. XV, no. 1, p. 119-130.

¹⁵ Michel Morisset, *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan, 1987.

diversifiée, mode de production qui laissera place à l'agriculture spécialisée au cours des années 1960. Morisset explique que plusieurs facteurs ont permis de développer l'agriculture marchande, dont la forte demande européenne lors de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. Dans ce contexte, l'État incite les agriculteurs à cultiver certains produits en demande sur le Vieux Continent, dont les produits laitiers. Par contre, toujours selon Morisset, il faut attendre la fin des années 1960 pour voir les monocultures prendre réellement racine dans nos campagnes.¹⁶ La division que préconise Morisset a l'avantage de mettre en relief les transformations dans le type de culture, tandis que Wampach insiste plutôt sur l'emprise du mode de production agricole sur l'écoumène du Québec.

La fonction économique de la production agricole est importante puisque la modernisation des pratiques culturales implique une redéfinition de la ferme et une transformation de son statut. Les exploitations agricoles sont passées d'une ferme visant l'alimentation familiale à une petite entreprise génératrice de profits. Ces changements ont marqué la gestion des fermes et la situation économique des producteurs agricoles. Pour l'agriculteur, la recherche d'un niveau de vie comparable à celui des autres professionnels entraîne l'abandon d'une vision plus traditionnelle de la vie à la ferme

¹⁶ Michel Morisset, *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 49-121.

Le rôle du gouvernement provincial dans ces transformations fait l'objet d'études de politologues. En effet, le passage d'une agriculture traditionnelle de subsistance à une agriculture marchande industrialisée résulte des interventions du gouvernement québécois qui investit le secteur agricole depuis le 19^e siècle. C'est dans cette optique que l'étude des politiques agricoles du gouvernement québécois sert de base à plusieurs recherches menées par André Blais¹⁷ et Bernard Wolfer.¹⁸ Ces auteurs tentent d'identifier le rôle joué par le gouvernement dans les transformations qui ont marqué l'histoire agricole québécoise depuis les années 1950. En plus de subventionner nombre de transformations du milieu rural, par exemple avec le drainage des terres ou l'électrification des campagnes, ou encore de fournir un encadrement éducatif et technique aux agriculteurs, l'État québécois a notamment assuré une certaine sécurité économique aux producteurs avec des programmes de stabilisation des prix des denrées alimentaires, d'assurance-récolte et de crédits agricoles.¹⁹

Le succès des divers programmes gouvernementaux d'aide aux producteurs comme le crédit agricole, les subventions aux cultures ou les lois sur la mise en marché des produits agricoles, de même que la diffusion du savoir et l'encadrement

¹⁷ André Blais, « Politiques agricoles du gouvernement québécois, 1952-1973 », *Recherches sociographiques*, vol. XX, no. 2, 1979, p. 173-203.

¹⁸ Bernard Wolfer, « Intensification – nécessité ou impasse », in *Les politiques agro-alimentaires et leurs conséquences sur le monde rural ; études comparatives au Québec et en France*, actes du colloque franco-québécois, Paris, 30 mai-4 juin 1983, Paris, CNRS INRA FNSP, 1984, p. 84-90.

¹⁹ Guy Debailleul, « Régulation agricole et destracturation du milieu rural : le rôle des mesures agricoles », in *Le Québec rural dans tous ses états*, sous la direction de Bernard Vachon, Montréal, Boréal, 1991, p. 127-147.

technique exige néanmoins l'acceptation des innovations techniques et scientifiques par les agriculteurs, car ce sont eux qui les mettent en pratique sur le terrain et les rendent par le fait même effectives.²⁰ Comme le mentionnait l'économiste américain Zvi Griliches : « The rate at which farmers accept a new technique depends, among other things, on the magnitude of the profit to be realized from the change-over ».²¹ Cette affirmation prend tout son sens dans une agriculture industrialisée basée sur le profit. Pour l'historien québécois Normand Perron, pour qui l'acceptation des innovations est un processus lent, il est d'autant plus important de considérer les transformations des mentalités que la remise en cause du mode de vie, l'économie des ménages, les objectifs des agriculteurs et le contexte socioéconomique des fermes qui sont également des aspects importants pesant dans la décision d'adopter une nouvelle technique et influençant, finalement, l'évolution de l'agriculture.

En fait, l'innovation technique est au cœur de la modernisation des pratiques culturelles et assiste la transformation du rapport unissant l'industrie et l'agriculture. L'augmentation de la productivité des champs a permis le développement de sociétés industrielles reposant sur un nombre restreint de producteurs agricoles devant nourrir

²⁰ L'acceptation des innovations est le sujet de plusieurs études. Voir : J.P. Berland et R.C. Lewontin, « Political Economy of Hybrid Corn », *Monthly Review*, vol. 38, no.3, juillet-août 1986, p. 35-47 ; Bernard Hagekimana et Michael Trant, « Adoption et diffusion de nouvelles technologies agricoles : maïs et soya génétiquement modifiés », *Canadian Journal of Agricultural Economics*, vol. 50, no. 4, 2002, p. 373-389 ; Zvi Griliches, « Hybrid Corn and the Economies of Innovation », *Science*, vol. 132, no. 3422, juillet 1960, p. 275-280 ; Christian De Bresson, *Comprendre le changement technique*, Ottawa, Les presses de l'université d'Ottawa, édition de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 95-108.

²¹ Zvi Griliches, « Hybrid Corn and the Economies of Innovation », *Science*, vol. 132, no. 3422, juillet 1960, p. 276.

un nombre croissant d'ouvriers partis en ville. L'industrialisation s'est, par la suite, appropriée cette activité agricole. Lavertue écrit au sujet de la relation industrie-agriculture :

[...] que ces rapports ont subi des modifications profondes au fur et à mesure que s'est accentuée l'industrialisation ; rapports qui, à l'origine, en étaient de complémentarité et qui se transforment en rapports de soumission formelle, permettant au secteur industriel d'orienter le développement agricole dans une direction favorable à son propre développement.²²

Ce développement agricole, qui implique le changement des techniques culturelles s'appuyant sur les innovations techniques comme la mécanisation et le recours aux intrants chimiques, inclut également la valorisation de certaines cultures. Plusieurs d'entre elles desservent des besoins industriels pour la transformation agro-alimentaire ou la fabrication des moulées pour animaux. À bien des égards, le gouvernement contribue à la valorisation de ces cultures, en encourageant la recherche ou en organisant des concours pour diversifier les productions végétales ou pour augmenter la production de certaines denrées agricoles²³.

²² Robert Lavertue, *Le rôle de l'agriculture dans le processus de développement industriel : l'exemple historique du Québec*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1988, p. 12.

²³ Voir à ce sujet Ministère de l'Agriculture, *L'auto-provisionnement, six bonnes façons d'y participer : luzerne, maïs-fourrager, maïs-grain, soya, orge, blé de printemps*, [Québec], Ministère de l'Agriculture, 1974.

Les mesures gouvernementales vont également avoir des incidences sur le plan de l'organisation du territoire. Nous pensons, entre autres, au zonage agricole qui a permis de réserver des espaces déterminés pour la pratique de l'agriculture.²⁴ Ces questions embrassent souvent des enjeux touchant la recomposition du territoire, notamment avec la croissance des grands centres urbains.²⁵ Nous ne pouvons traiter toutefois de la question de la restructuration de l'ensemble du territoire québécois dans le cadre de ce mémoire. C'est pourquoi nous écarterons de nos réflexions les considérations portant sur le paysage urbain et celles traitant de la redéfinition de la ruralité en découlant pour nous concentrer sur le paysage agricole à proprement parler.²⁶

L'étude de pareils enjeux, de même que les transformations du paysage et de l'environnement agricole, semble davantage être le fait de disciplines telles la géographie humaine et l'écologie du paysage. À de rares exceptions, très peu de

²⁴ Guy Debailleul, « Zonage et agriculture québécoise dans les années 70 », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos. 2-3, 1988, p. 397-416.

²⁵ Sylvain Paquette et Philippe Poullaouec-Gonidec, « Paysages urbains : Montréal et sa périphérie », in *Paysages en perspectives*, sous la direction de Philippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon et Sylvain Paquette, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, p. 219-351 ; Jean-Pierre Colin et Claire Poitras, « La fabrication d'un espace suburbain : La rive-sud de Montréal », *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, no. 2, mai-août 2002, p. 275-310.

²⁶ Des études intéressantes traitent de cette redéfinition de la ruralité dans le contexte de la modernisation agricole, de la diminution du poids démographique des agriculteurs dans les campagnes, des problématiques liées à l'arrivée de citadins recherchant la tranquillité pour élever leur famille, du changement dans le lien à la terre, de la territorialité des producteurs agricoles, etc. Voir : Serge Courville, « Le développement québécois de l'ère pionnière aux conquêtes postindustrielles », in *Le Québec statistique*, Québec, Les publications du Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1986, p. 37-55 ; Rodolphe De Koninck, « Pourquoi les paysans ? Interrogations sur la territorialité de l'agriculture familiale et notes sur le cas québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, nos. 73-74, avril-septembre 1984, p. 263-272 ; Clermont Dugas, « Évolution du monde rural québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, nos. 73-74, avril-septembre 1984, p. 183-204 ; Clermont Dugas, *L'espace rural canadien*, Sillery, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 9-38.

spécialistes des sciences sociales en général, et des historiens en particulier, ont abordé directement les questions du rapport à la nature lorsqu'il s'agit de l'étude de la modernisation de l'agriculture au Québec dans la seconde moitié du 20^e siècle.²⁷ Tout au plus, les changements apportés à l'environnement agricole sont constatés afin de mettre l'accent sur l'évolution sociopolitique ou socioéconomique expliquant la modernisation des pratiques culturelles à travers l'histoire moderne.

Si les transformations environnementales demeurent généralement marginalisées dans les études historiques, économiques et sociologiques de l'agriculture au Québec au 20^e siècle, elles sont au cœur des préoccupations de spécialistes de l'aménagement du territoire. Leurs analyses du paysage agricole permettent notamment d'identifier les changements environnementaux et de mettre en relief les facteurs et les agents de ces changements. Julie Ruiz et Gérald Domon ont placé les transformations du paysage agricole au cœur de leurs recherches, en s'intéressant notamment au cas du bassin de la rivière des Aulnaies.²⁸ En recourant à différentes statistiques agricoles, ces chercheurs font ressortir la concentration des fermes et l'agrandissement de la taille des exploitations agricoles, à une époque où le nombre et la superficie des exploitations agricoles diminuent à la grandeur du

²⁷ Ainsi, les travaux de l'ethnohistorien Paul-Louis Martin, *Les fruits du Québec*, Sillery, Septentrion, 2002 ; de Stéphane Castonguay, « Conservation des ressources et changement scientifique en agronomie au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVI, n° 3, 1995, p. 479-503 ; ou l'étude de Jean-Pierre Reveret et al., « De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture écologique : vers un nouveau paradigme », *Sociologie et société*, vol. III, no. 1, 1981, p. 49-62.

²⁸ Julie Ruiz et Gérald Domon, « Paysages de l'agriculture en mutation », in *Paysages en perspectives*, sous la direction de Philippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon et Sylvain Paquette, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, p. 47-95.

Québec. Pareille étude se distingue ainsi de celle de Vachon et Jean²⁹ où les auteurs insistent sur l'importance des choix sociopolitiques dans la concentration régionale de la production agricole sans illustrer les répercussions de ce phénomène sur le territoire québécois.

2 LA « NATURE SECONDE » DE L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE

Comme la production agricole prend forme sur un sol, implique des animaux et des plantes, dépend du climat et fait donc intervenir une série d'éléments sur lesquels l'agriculteur tente d'exercer son emprise tant bien que mal, il nous paraît pour le moins paradoxal que l'environnement soit demeuré à l'écart des problématiques de la modernisation de l'agriculture au Québec. C'est pour combler cette lacune que nous nous attarderons aux approches mises de l'avant pour étudier le paysage agricole et ses transformations. En effet, nous pensons que l'étude des transformations de l'agriculture doit symétriquement considérer les dimensions environnementales et humaines.

L'étude de la modernisation agricole ne peut faire l'économie d'une analyse des transformations des rapports sociaux à l'environnement, d'autant plus que ce dernier se compose d'une nature fortement humanisée. Comme le notent les politicologues

²⁹ Bruno Jean et Bernard Vachon, « Le développement rural et le modèle agricole productiviste », in *Le Québec rural dans tous ses états*, sous la direction de Bernard Vachon, Montréal, Boréal, 1991, p. 149-166.

français Jacques Blanchet et Dominique Bodin-Rodier : « L'agriculture est l'ensemble des travaux qui modifient le milieu naturel pour produire les végétaux et les animaux utiles à l'homme. Elle est donc, à la fois, une transformation du milieu et une adaptation à certaines de ses potentialités, en particulier celles destinées à son alimentation ».³⁰ Les humains transforment le milieu naturel pour répondre à leurs besoins primaires, mais ils ne peuvent le faire qu'en fonction de ce milieu, à partir de ses caractéristiques physiques. Le géographe Georges Bertrand a ainsi proposé le concept d'un « agrosystème » pour rendre compte de cette interrelation étroite entre l'environnement et les humains en agriculture, alors que le milieu agricole est aménagé pour répondre aux besoins humains. Ce terme fait référence à la notion d'écosystème où tous les éléments sont en interrelation. Par contre, l'agrosystème est orchestré par les humains. Les différents éléments le constituant trouvent leur équilibre à travers les interventions humaines. « L'agrosystème correspond donc, par définition, à la destructuration des équilibres naturels et à leur remplacement par des équilibres secondaires, instables, directement liés au type et au rythme de la mise en valeur ».³¹ Cette nouvelle réalité découle du fait que le système de culture est la pierre angulaire du milieu et du complexe écologique dans lequel il s'insère. L'agriculture remplace totalement l'écosystème où des champs ont été établis. Lorsque cette activité est abandonnée, un nouvel écosystème prend forme. Le paysage se

³⁰ Dominique Bodin-Rodier et Jacques Blanchet, *La stratégie agro-alimentaire mondiale ; Les enjeux du XXI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 19

³¹ Georges Bertrand, « Pour une histoire écologique de la France rurale », in *Histoire de la France rurale*, sous la direction de Georges Duby, Paris, Seuil, 1975, p. 59.

transforme mais ne reprend pas la configuration qu'il avait avant les travaux d'aménagement agricole.

L'histoire des transformations de l'agriculture est en même temps celle des modifications de l'environnement où s'inscrivent les pratiques culturelles, et celle des transformations sociales entraînant l'évolution de ces pratiques. David Goodman souligne qu'il y a « [an] eco-social processes that are intrinsic to agriculture, to food, to agro-food networks, and to the hybrid constitution of these practices in the social world ».³² La société et l'environnement sont en étroite interrelation même s'il apparaît naturel de transformer la nature pour produire des denrées alimentaires. Nous oublions que, non seulement l'agriculture est une invention humaine,³³ mais en plus qu'elle évolue grandement à travers le temps. Comme le souligne Pollan, nous avons assimilé l'idée de la transformation de la nature pour la production des aliments, à un point tel que nous considérons aujourd'hui que le fait de cultiver la terre pour se nourrir s'inscrit dans un cadre naturel, sans reconnaître le rôle de l'action humaine dans l'ensemble des mécanismes écologiques de production agricole, depuis le défrichement du sol jusqu'à la sélection de la plante, en passant par la mise en disponibilité des nutriments.³⁴

³² David Goodman, « Agro-Food Studies in the 'Age of Ecology' : Nature, Corporeality, Bio-Politics », *Sociologia Ruralis*, vol. 39, n° 1, 1999, p.18.

³³ Arturo Warman, *Corn and Capitalism : How a Botanical Bastard Grew to the Global Dominance*, University of North Carolina Press, 2003, p. 5.

³⁴ Michael Pollan, *Second Nature ; A Gardener's Education*, Delta, 1991, p.143.

Toutes ces notions d'environnement humanisé et de plasticité des éléments naturels renvoient à la notion de « nature seconde » telle que récemment reformulée par l'historien de l'environnement William Cronon. Pour ce dernier, la valorisation d'une région ou d'une plante particulière en fonction de ses « avantages naturels » relève autant de la construction sociale et scientifique entourant une région donnée que de ses caractéristiques naturelles. Cronon mentionne le fait que : « Whatever the advantages of a particular landscape, people seem always to reshape it according to their vision of what it should be ».³⁵ La nature peut être transformée en vue d'une utilisation précise. Aussi faut-il se méfier des arguments prônant les prédispositions naturelles du milieu pour justifier l'implantation d'une culture particulière, alors que les humains projettent leurs désirs sur la nature et font en sorte que cette dernière réponde à leurs attentes.

La « nature seconde » est un concept faisant allusion à la nouvelle structure de l'environnement suite aux transformations lui étant apportées par les humains. Cette nature seconde devient la « vraie » nature intégrant la perception qu'une société se fait de son environnement, allant même jusqu'à faire abstraction des modifications apportées à l'environnement pour parvenir à cette nature seconde. L'évolution de l'environnement suit une vision du développement, un désir d'utilisation prédéterminé par des besoins socio-économiques dans un contexte historique et

³⁵ William Cronon, *Nature's Metropolis : Chicago and the Great West*, New York/London, W.W. Norton & Compagny, 1991, p. 55.

politique particulier. Ainsi, la nature possède une certaine plasticité permettant aux humains de la modifier en fonction de ses besoins et attentes. Par contre, il est vrai que si nous pouvons repousser certaines limites avec l'avancement des sciences biologiques et des percées technologiques, nous ne pouvons changer totalement l'environnement dans lequel nous évoluons. Le climat et les ressources naturelles disponibles sont prédéterminés par notre situation géographique. Ce qui évolue c'est la vision que nous nous faisons de notre environnement en fonction des innovations repoussant certaines frontières et ouvrant de nouvelles possibilités. Enfin, il importe de noter que, dans l'étude de Cronon sur la transformation du mid-ouest américain et de l'essor de la ville de Chicago, la nature seconde renvoie non seulement aux aménagements écologiques accompagnant les productions forestières, céréalières et bovines, mais inclue aussi la mise en place des voies de communication et des réseaux de distribution stimulant la croissance des industries qui s'approvisionnent de ces matières premières. Les transformations écologiques et les créations humaines forment un seul environnement, et il ne paraît plus pertinent, ni possible, de caractériser ce dernier par les qualificatifs de naturel ou de culturel.

La création d'hybrides hâtifs supportant des conditions climatiques plus froides est l'une des facettes de la plasticité de la nature. Avec de pareils hybrides, il devient possible de dépasser des limites climatiques qui semblaient, pour les générations précédentes, des obstacles insurmontables. De plus, l'hybridation des plantes facilite la mécanisation des pratiques culturales ; toutes les plantes expriment les mêmes

gènes, annulant du même coup la variabilité des plants et permettant aux machines d'être plus efficientes.³⁶ Pareillement, l'hybridation permet l'introduction dans les plantes de certaines caractéristiques que nous souhaitons qu'elles possèdent pour répondre à d'autres critères de production, tel l'augmentation du rendement à l'acre.

« The higher yield of modern hybrids stems mainly from the fact that they can be planted so close together, thirty thousand to the acre instead of eight thousand in his father's day. [...] Hybrids have been bred for thicker stalks and stronger root systems. The better to stand upright in a crowd and stand mechanical harvesting ».³⁷ Ainsi, la nature ne se transforme pas totalement, mais nous parvenons à dépasser certaines limites afin d'atteindre des objectifs économiques précis.

Dans notre étude, cette notion de nature seconde est centrale afin de bien comprendre que nous avons effectivement transformé l'environnement agricole avec, notamment, les nouveaux hybrides de maïs-grain et que ces transformations poursuivent des buts économiques établis par les divers acteurs. La perception même du potentiel agricole de la vallée du Richelieu s'est transformée suite aux innovations technologiques et agronomiques. Plusieurs acteurs ont mis la main à la pâte et le paysage agricole a évolué en fonction d'une nouvelle représentation de l'agriculture

³⁶ Michael Pollan, *The Omnivore's Dilemma ; A Natural History of Four Meals*, New York, The Penguin Press, 2006, p. 31.

³⁷ Michael Pollan, *The Omnivore's Dilemma ; A Natural History of Four Meals*, New York, The Penguin Press, 2006, p. 37.

et de l'établissement de nouvelles cultures autrefois moins productives en terre québécoise.

3. PROBLÉMATIQUE ET TERRAIN D'ENQUÊTE : LE MAÏS-GRAIN DANS LA VALLÉE DU RICHELIEU

La modernisation de l'agriculture québécoise dans la seconde moitié du 20^e siècle a institué de nouveaux rapports sociaux à la nature. Soutenue par des changements institutionnels relevant des interventions gouvernementales et du monde des agriculteurs (syndicats et coopératives), cette modernisation a modifié le paysage agricole ainsi que les conditions de production et de distribution de denrées alimentaires. Ultimement, cette modernisation s'inscrivait dans une série de programmes et de politiques pour améliorer le statut des agriculteurs et leur situation financière, en même temps qu'elle devait permettre au Québec d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. En visant à équilibrer la balance agricole, elle visait nommément à diversifier une industrie tournée essentiellement vers la production laitière. Paradoxalement, la diversification reposait sur une spécialisation régionale accrue des productions agricoles, accroissant la vulnérabilité des agriculteurs et des cultures.

L'examen de l'introduction du maïs-grain nous permettra d'aborder toutes ces facettes de la modernisation de l'agriculture québécoise. Cette plante participa à la transformation du paysage agricole en même temps qu'elle modifia la situation de la

production végétale dans le système agroalimentaire québécois. Située au centre de la politique d'autosuffisance, elle visait à freiner la dépendance et les coûts liés à l'importation de grains de provende de l'Ouest canadien et à stimuler l'élevage par le développement d'une industrie endogène des moulées. En plus de révolutionner le paysage agricole, elle s'intégra à la plus vieille et la plus solide industrie agricole du Québec, la production laitière, par le biais de l'alimentation bovine.

Dans le présent mémoire, nous étudions les transformations agricoles qui se sont produites entre 1950 et 1980 en utilisant l'exemple de l'introduction du maïs-grain dans la vallée du Richelieu. Nous avons retenu cette région située dans « le véritable cœur de l'espace agraire québécois ».³⁸ Son importance dans le monde agricole québécois découle en partie de sa topographie, de son climat, de la qualité des terres arables et de la présence d'un marché important à proximité où écouler les récoltes.³⁹ Elle comprend 8 comtés : Bagot, Chambly, Iberville, Missisquoi, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe et Verchères (figure 1). Ces comtés font partie de la grande région administrative nommée Montérégie.

³⁸ Serge Courville, *Le Québec. Genèses et mutations du territoire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999.

³⁹ Mario Filion, et al., *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. Les régions du Québec, 2001, p. 45.

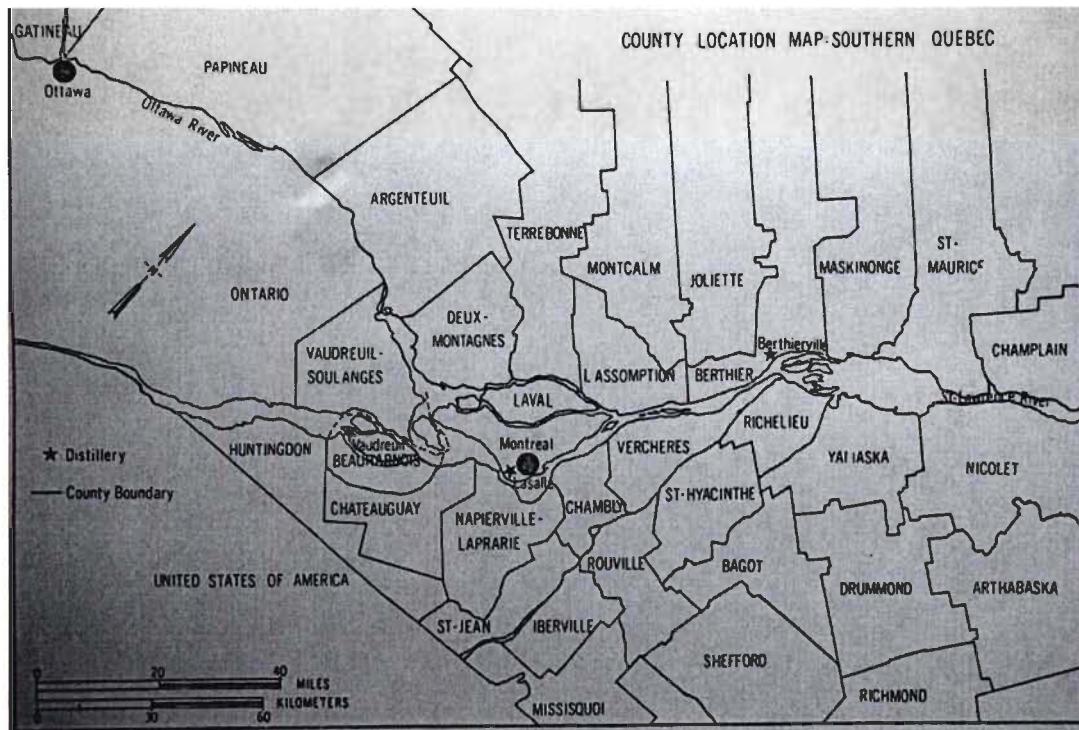


Figure 1 : Délimitation du territoire de la région d'étude

Source : William Smith, *Agricultural market functions and land-use change : A Quebec case study*, mémoire de maîtrise (géographie), McGill, 1972, p. 8.

L'histoire de la région à l'étude a fait l'objet d'un volume dans la série des synthèses historiques régionales, *l'Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*. Favorisée sur le plan climatique par rapport aux autres régions québécoises, la vallée du Richelieu était déjà réputée pour sa vocation agricole avant l'arrivée des Français en terre d'Amérique – les Autochtones y commencèrent leurs travaux agricoles autour de l'an mil avant notre ère. Au XVII^e siècle, lors de leur établissement dans la colonie française, les colons formèrent des seigneuries qui participèrent à la transformation du paysage de la vallée du Richelieu. Les terres furent découpées en bandes rectangulaires partant du front de la rivière. Des rangs et des montées ont été mis en

place afin de relier les lots entre eux. Un espace quadrillé répondant aux normes culturelles des Français de l'époque prit forme. Ces caractéristiques seigneuriales étaient encore bien visibles jusque dans les années 1950.

Bien que la construction du territoire s'est effectuée en partie sur des bases socioculturelles, il ne faut pas négliger le fait que le sol de la vallée du Richelieu se prêtait bien à un découpage en seigneurie.⁴⁰ En effet, le sol y est plutôt plat et le terrain est traversé par des cours d'eau où peuvent prendre forme lesdites seigneuries. D'ailleurs, la présence du Richelieu est déterminante pour le développement de l'agriculture dans cette région. Comme l'affirme le géographe Ludger Beauregard : « [...] l'agriculture a pu s'y développer favorisée non seulement par le climat et les sols, mais aussi par la navigation sur le Richelieu au temps des exportations de bois, de potasse, de blé, de biscuits, de foin, de pommes et par la proximité d'un grand marché urbain au XX^e siècle, celui de Montréal ». ⁴¹

Les pratiques agricoles sont donc au cœur du développement de la vallée du Richelieu. Encore aujourd'hui, une grande partie de la production maraîchère québécoise s'effectue dans cette région et les pommiers ont toujours une place de

⁴⁰ Il ne faut pas perdre de vue le fait que la construction du paysage découle d'une vision sociale qu'une société véhicule de son environnement, mais qu'elle repose tout de même sur des éléments naturels fondant le matériau brut qui sera manipulé. Ainsi, le paysage s'inscrit dans une co-évolution modelée par les humains influencés par la nature du territoire au sein duquel ils évoluent. À ce propos, voir : Gérard Chouquer, « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories », *Études rurales*, 2001, version électronique : <http://etudesrurales.revues.org/document38.html>.

⁴¹ Ludger Beauregard, « Les étapes de la mise en valeur agricole de la vallée du Richelieu », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, no. 32, septembre 1970, p. 173.

choix dans le décor de certaines villes dont Mont-Saint-Hilaire et Rougemont. Cette région est même désignée en tant que « jardin du Québec ».⁴² Si la tendance à la spécialisation agricole au Québec prend de l'ampleur au cours des années 1960, il ne faut pas oublier que le Richelieu a connu plusieurs ères de productions spécialisées. On parle notamment de l'ère du blé à la fin du 18^e siècle, de l'ère du foin au 19^e siècle, puis d'une orientation marquée vers la production laitière au début du 20^e siècle.⁴³ De plus, la culture des pois et du maïs sucré serait favorisée dans cette région dès 1895. L'établissement de la conserverie Windsor à Saint-Jean-sur-le-Richelieu cette année-là aurait fortement contribué à orienter les producteurs régionaux vers ces cultures.⁴⁴

Malgré l'aspect traditionnel de l'agriculture dans la vallée du Richelieu, les productions se sont transformées au fil du temps. Ainsi, les auteurs de la synthèse régionale soulignent l'ouverture des frontières et la disparition de l'agriculture de subsistance au profit d'une agriculture industrielle spécialisée et mécanisée comme principales manifestations de la modernisation agricole des années 1950 à 1980.

⁴² Mario Filion et al., *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. Les régions du Québec, 2001, p. 318-346.

Marie Lambert-Chan, « Enthousiasme dans le « jardin du Québec » - La proximité de la métropole sans ses désavantages », *Le Devoir*, 23 février 2008, p. h5.

⁴³ Ludger Beauregard, « Les étapes de la mise en valeur agricole de la vallée du Richelieu », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, no. 32, septembre 1970, p. 171-214.

⁴⁴ Ludger Beauregard, « Les étapes de la mise en valeur agricole de la vallée du Richelieu », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, no. 32, septembre 1970, p. 207.

Cultivé depuis des millénaires, le territoire agricole de la vallée du Richelieu a donc connu de nombreuses transformations au cours de son histoire récente. C'est le cas du maïs-grain qui fut implanté à grande échelle à partir des années 1960. Or, l'acceptation par les agriculteurs d'une nouvelle culture vient transformer la perception de l'environnement établie. Comme le notait Georges Bertrand : « l'introduction du maïs, plante aux exigences écologiques et agronomiques particulières, constitue un seuil agrotechnique qui bouleverse le système de culture et modifie le rapport avec son environnement écologique, tout particulièrement avec le climat et la perception de ce même climat ».⁴⁵ Le géographe Ludger Beauregard, qui s'est intéressé aux étapes de la mise en valeur de l'agriculture dans la vallée du Richelieu, a constaté au début des années 1970 l'augmentation de la production de maïs dans la vallée du Richelieu.⁴⁶ « Depuis quelques années, la culture de maïs a fait énormément de progrès dans la vallée du Richelieu ; dans le comté d'Iberville, elle a doublé de 1969 à 1970 ».⁴⁷ Par contre, la mise en place des monocultures de maïs-grain n'est pas expliquée par ce géographe qui ne fait que noter une augmentation de cette culture dans la vallée du Richelieu. Un autre géographe, William Smith, note cependant que la localisation de la production du maïs-grain au Québec ainsi que l'évolution de la mise en marché pour cette culture et sa relation avec l'usage du sol

⁴⁵ Georges Bertrand, « Pour une histoire écologique de la France rurale », in *Histoire de la France rurale*, sous la direction de Georges Duby, Paris, Seuil, 1975, p. 64.

⁴⁶ Ludger Beauregard, « Les étapes de la mise en valeur agricole de la vallée du Richelieu », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, no. 32, septembre 1970, p. 171-214.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 209.

et de la structure des fermes n'ont pu se faire que par l'introduction de nouvelles méthodes de cultures et par le développement des connaissances agronomiques.⁴⁸

En ce qui a trait à la période choisie, l'étude débute au moment où le territoire agricole québécois cesse de se déployer dans l'espace pour se concentrer dans certaines régions. Comme le précise le géographe Clermont Dugas, « [...] l'année 1951 apparaît comme un point tournant à partir duquel le périmètre cultivé a cessé de s'agrandir ».⁴⁹ De plus, l'historien Normand Perron affirme que « [...] l'année 1950 est un repère chronologique qui se situe dans la période du passage progressif à l'agro-industriel ».⁵⁰ Les changements dans l'écoumène agricole débutent en même temps que l'agriculture devint de plus en plus intégrée à l'industrie agroalimentaire. Évidemment, l'intégration poussée de l'agriculture aux autres secteurs de l'économie ne commence pas en 1950. Depuis longtemps les agriculteurs tentent de vendre leurs surplus sur le marché et ce, de façon plus systématique depuis le milieu du 19^e siècle.⁵¹ Le phénomène nouveau ne serait donc pas l'intégration de la pensée capitaliste en agriculture, entraînant une production industrielle des denrées agricoles (mécanisation, recherche d'une productivité accrue, *etc.*), mais la place réservée à

⁴⁸ William Smith, *Agricultural market and land-use change : A Québec case study*, mémoire de maîtrise (géographie), McGill, 1972.

⁴⁹ Clermont Dugas, « Évolution du monde rural québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 8, nos. 73-74, avril-septembre 1984, p. 185.

⁵⁰ Normand Perron, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 18.

⁵¹ Voir à ce sujet : Normand, Perron, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003. Bien que, Perron s'intéresse particulièrement à la montée de l'industrie laitière dans Charlevoix, ce livre nous aide à comprendre dans quel contexte s'inscrit le début de ma période d'étude. Les changements que nous remarquons y sont déjà annoncés.

l'agriculteur dans ce marché. En effet, de nos jours les agriculteurs passent des ententes avec les entreprises agroalimentaires avant même d'avoir ensemencé leurs champs. Ils n'essaient plus, une fois les récoltes faites, de vendre leurs produits. Ils se font dicter par l'industrie, la nature de leur production et même la date d'ensemencement. Afin que les récoltes des divers agriculteurs ne s'effectuent pas toutes la même journée, ce qui embourberait l'entrée des produits agricoles en usine, les acheteurs mettent sur pied un calendrier des semences.

Les décennies de 1960 et 1970 sont les plus importantes dans le processus ici à l'étude. Nous arrêtons notre étude au début des années 1980, quand la culture du maïs-grain est bien implantée dans la vallée du Richelieu et que le marché est en place pour accueillir une production régionale sans cesse croissante de maïs-grain.

4. SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Tout comme les écrits sur la modernisation agricole au Québec, les sources s'offrant aux chercheurs désirant travailler sur les transformations agricoles sont nombreuses et variées. La première difficulté rencontrée est donc celle du choix et de la sélection des sources pertinentes afin de ne pas se perdre dans un flot d'informations.

Les recensements canadiens sur l'agriculture nous ont permis d'identifier les transformations qui ont marqué le territoire agricole québécois et celui de la région d'étude. Ces données nous ont permis de comparer l'évolution du paysage agricole de la vallée du Richelieu et du Québec afin de déterminer la valeur de notre terrains d'étude et sa représentativité en ce qui concerne les transformations qui ont marqué l'histoire agricole du Québec. Nous avons collecté les données pour chaque décennie sur l'ensemble de la période afin de voir l'évolution entre 1950 et 1980. Les tendances en cours dans les productions, l'utilisation du territoire et les transformations à l'échelle des exploitations agricoles ressortent à l'aide des ces chiffres.

Les rapports annuels du MAQ ainsi que les documents techniques rédigés par ce dernier nous ont permis de cerner l'implication du gouvernement québécois dans l'évolution agricole de la province entre 1950 et 1980. Nous avons consulté divers documents traitant du maïs-grain, de l'auto approvisionnement et de l'agro-alimentaire dans ce même but. Grâce aux différentes mesures d'aide à la production et à la consolidation des fermes, aux études techniques sur différentes plantes – dont le maïs-grain –, aux essais en champs ainsi qu'aux différentes politiques de commercialisation, nous sommes parvenus à mieux saisir la vision projetée par l'État québécois sur le monde agricole. Nous avons aussi analysé les différentes lois agricoles passées par le gouvernement québécois, ainsi que les débats menés à l'Assemblée nationale. De plus, nous avons consulté les publications de différents organismes étatiques comme le Conseil de planification et de développement du

Québec, le Service des études économiques, le ministère de l'Expansion économique régionale, l'Office de planification et de développement du Québec, le ministère l'Expansion industrielle régionale, le ministère des Affaires intergouvernementales canadiennes du Québec, ainsi que des ouvrages spécialisés tel les Cahiers de l'agriculture, les Bulletins techniques et les comptes rendus des conférences socio-économiques du Québec. Bien que ces organismes n'aient pas produit des documents tout au long de notre période, les données recueillies dans leurs travaux se complètent et permettent de mettre en contexte les observations tirées des rapports annuels du MAQ.

Le dépouillement des journaux agricoles que sont *La Terre de chez nous*, *Le Coopérateur agricole* et *Le Meunier québécois* a servi à l'identification des principales préoccupations des agriculteurs et des meuniers. Ces périodiques recèlent une mine d'informations. Ils décrivent les actions des organismes agricoles et les récriminations envers les prises de position du gouvernement, tandis que les informations techniques aux agriculteurs permettent de voir les cultures importantes et les avancées techniques reconnues par les producteurs. Outre qu'elle nous permet d'identifier la ligne directrice des organismes responsables de ces publications et d'identifier leurs principaux chevaux de bataille, la lecture de ces périodiques révèle aussi certains changements quant à la perception de la ferme et de la terre. Le

dépouillement des mémoires rédigés par les instances agricoles, comme l'UPA et la Fédérée, complète les informations recueillies dans ces journaux.⁵²

L'identification des points d'intérêt à l'étude est primordiale pour parvenir à choisir les sources intéressantes. Par contre, ce n'est qu'en se rendant sur place que souvent nous pouvons partager le bon grain de l'ivraie. Certaines démarches furent fructueuses et d'autres, moins. Ainsi, la consultation des archives de la Fédérée à l'École des hautes études commerciales à Montréal, des archives de l'UPA de Saint-Hyacinthe au séminaire de Saint-Hyacinthe, ainsi que des archives du ministère de l'Agriculture et celles de la Régie des grains du Québec aux Archives nationales du Québec (ANQ), à Québec, s'est révélée décevante. Les archives de la Fédérée contiennent principalement les procès-verbaux du comité exécutif de la Fédérée. Nous apprenons les décisions prises lors de ces réunions, mais nous ne pouvons voir concrètement les retombées de ces décisions sur le terrain. Par exemple, quand le conseil exécutif affirme que la Fédérée doit prendre sa place lors de la mise en marché du maïs-grain au cours des années 1960, aucun indice n'est donné sur la façon dont elle doit s'y prendre, ni sur les répercussions de cette prise de décision. En ce qui a trait aux archives au Séminaire de Saint-Hyacinthe, la grande majorité des fonds est constituée de photographies d'époque. La série du bulletin mensuel de

⁵² Sur l'histoire de l'Union des producteurs agricoles et de la Coopérative fédérée, voir Jacques Saint-Pierre, *Histoire de la Coopérative fédérée de Québec : l'industrie de la terre*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1997, et Jean-Pierre Kesterman, Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac, *L'histoire du syndicalisme agricole au Québec : UCC-UPA, 1924-2004*, Montréal, Boréal, 2004.

l'UCC y est très fragmentaire. De plus, nous y avons trouvé quelques documents traitant d'interventions ministérielles ou des textes de conférences données à l'Institut des technologies agricoles de Saint-Hyacinthe. Encore là, il s'agit de documents pouvant compléter nos données mais que nous avons trouvés sous une autre forme dans les imprimés consultés en bibliothèque. En ce qui concerne les archives du conseil exécutif aux ANQ, nous avons trouvé là aussi des documents déjà consultés à la Bibliothèque et archives nationales du Québec à Montréal.

[...] l'homme humanise la terre, il la marque de son empreinte physique et la couvre de signes qui la font parler un langage pour lui intelligible.¹

François Ost

CHAPITRE 2

La modernisation du paysage agricole au Québec entre 1950 et 1980

INTRODUCTION

L'étude de l'agriculture au Québec depuis la Seconde Guerre mondiale révèle des changements sociopolitiques et économiques qui accompagnent les transformations du monde agricole. Les principales caractéristiques de ces transformations sont une concentration, une intensification, une diversification et une spécialisation des productions. Julie Ruiz et de Gérald Domon ont ainsi caractérisé le phénomène de concentration au Québec :

[...] la superficie des fermes va passer de 6,8 millions d'hectares en 1951 à 3,4 millions en 2001. Par ailleurs, passant de 134 000 en 1951 à un peu moins de 32 000 en 2001, le nombre de fermes a également connu une chute majeure qui correspond dans les faits à la disparition de cinq ou six exploitations par jour et ce, tout au cours de ces cinquante ans. Les fermes qui ont survécu ont elles-mêmes subi des modifications importantes, la principale étant le

¹ François Ost, *La nature hors la loi; l'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, La Découverte, 1995, p. 28.

doublement de leur taille moyenne : de 51 ha en 1951, celle-ci est passée à 106 ha en 2001.²

D'autres études ont documenté l'intensification et la spécialisation des productions.³ Mais qu'en est-il des conséquences de la modernisation agricole de l'après-guerre sur le paysage, notamment en regard de la mise en place de nouvelles productions ?

Dans ce second chapitre, nous allons identifier les principales transformations du paysage entre les recensements de 1951 et 1981 et qui résultent de la concentration, de la spécialisation et de l'intensification des productions agricoles au Québec. Pour ce faire, nous nous appuierons principalement sur les statistiques tirées des recensements canadiens. Ces données nous permettront de suivre l'évolution des différentes cultures, des élevages ainsi que de l'utilisation du territoire agricole à l'échelle provinciale. Ce faisant, nous serons mieux en mesure de mettre en contexte les transformations de l'agriculture dans la région de la Montérégie. Nous consacrerons les derniers chapitres de ce mémoire à l'étude des modalités socio-politiques, écologiques et économiques sous-tendant cette modernisation et dont nous décrirons ici les manifestations paysagères.

² Julie Ruiz et Gérald Domon, « Paysages de l'agriculture en mutation », in *Paysages en perspectives*, sous la direction de Philippe Poullaouec-Gonidec. Gérald Domon et Sylvain Paquette, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2005, p. 51.

³ Gary Caldwell, « Surcapitalisation et idéologie de l'entreprise en agriculture », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos. 2-3, 1988, p. 349-372 ; J.P. Wampach, « Deux siècles de croissance agricole au Québec, 1760-1985 », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos. 2-3, 1988, p. 186-188.

1. LA NOUVELLE EXPLOITATION AGRICOLE

Les données statistiques puisées dans les recensements canadiens sur l'agriculture du Québec démontrent bien le phénomène de concentration des exploitations, fruit d'une diminution de la superficie et de leur nombre. En 1981, on compte 9 338 532 acres de terres agricoles au Québec alors que la superficie atteignait 16 786 405 acres en 1951. La superficie agricole représente donc 55,6 % de ce qu'elle était trente ans auparavant. Cette diminution de la superficie agricole se double de la concentration des terres agricoles dans les mains d'un nombre restreint de producteurs, alors que le nombre de fermes au Québec diminue. En 1981, il ne reste plus que 35,8 % des fermes dénombrées en 1951.

Sur cette superficie diminuée, l'utilisation du sol change. La diminution de la superficie en pâturage est notable. En 1981, les terres consacrées au pâturage ne correspondent plus qu'à 40,8 % de la superficie qu'elles occupaient en 1951 (tableau 6). Le nombre d'acres ensemencés diminue également, mais de façon moins marquée. La superficie ensemencée passe de 5 790 359 acres en 1951 à 4 339 264 acres en 1981, soit une perte de 25,1 %. Si l'aire attribuée aux cultures et au pâturage diminue, c'est d'une part que la superficie agricole est moindre mais aussi que les élevages dits hors-sol ne nécessitent plus de prés mis à la disposition des troupeaux. Nourris directement dans leur stalle, les animaux ne paissent plus dans les champs.

La diminution des superficies ensemencées s'accompagne d'une modification des cultures. Une des productions participant à cette transformation est la culture du maïs-grain. Entre 1951 et 1981, la superficie totale occupée par cette culture au Québec passe de 2 989 acres à 408 827 acres. Cette croissance, initialement lente, prend véritablement son envol en 1971, où la superficie ensemencée est plus de 20 fois plus grande que ce qu'elle était une décennie plus tôt, soit 6 174 acres. Par contre, en 1900, il y avait 29 506 acres de maïs-grain cultivées dans la province.

Comme le montre le tableau 1, le maïs-grain n'est pas la seule grande culture à connaître un accroissement spectaculaire entre 1951 et 1981. La superficie ensemencée en soya au Québec passe de 535 acres en 1951 à 3555 acres en 1981. Elle atteindra 10 861 acres en 1986. La luzerne, le blé hâtif et l'orge connaissent également une augmentation significative. Ces nouvelles cultures dominantes profitent du délaissement de cultures qui suivent une pente inverse. Cultivé sur 1 471 908 acres en 1951, l'avoine n'occupe plus que 516 843 acres en 1981, soit 35,1 % de la superficie qui lui était attribuée 30 ans plus tôt. La culture du foin connaît un sort similaire au cours de la période à l'étude. Dans les deux cas, il s'agit de cultures qui ont pris leur envol avec l'élevage laitier au 19^e siècle.⁴ Ces deux cultures ont pâti de la disparition des bêtes de somme et des transports hippomobiles, ainsi que de la hausse de l'importance des moulées commerciales.

⁴ Normand Perron, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 172-174.

TABLEAU 1
Superficie, en acres, de grandes cultures au Québec, 1941-1981

	Maïs- Grain	Soya	Orge	Blé de printemps	Avoine	Foin cultivé	Luzerne
1941	4238	N. D.	117 579	5 827	1 585 967	3 756 154	18 600
1951	2989	535	61 561	8 144	1 471 908	3 653 648	19 724
1956	12 342	194	31 560	9 737	N. D.	3 486 886	N. D.
1961	6174	66	21 158	6 772	1 416 149	3 312 197	259 127
1966	17 713	133	15 500	21 906	1 211 649	2 170 563	185 435
1971	130 839	1234	38 052	26 643	884 529	2 698 714	333 064
1976	153 770	587	46 298	70 303	760 749	2 554 988	368 689
1981	408 827	3555	261 837	98 605	516 843	2 385 691	421 546

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

Tout comme les cultures en champs, certains élevages se développent de façon considérable au cours de la période à l'étude (tableau 2). C'est le cas de la production de porcs et de celle des dindes/dindons. De 1951 à 1981, le nombre de dindes/dindons passe de 423 104 têtes à 1 861 285 têtes, c'est-à-dire une augmentation de près de 440 %. Le nombre de porcs augmente de près de 310 %, une augmentation supérieure à celle des poules/poulets qui avoisine les 220 %. Il n'y a que les bovins dont le

nombre est pratiquement équivalent à ce qu'il était en 1951, après avoir connu une faible augmentation dans les années 1960 et 1970.

TABLEAU 2
Nombre de bétail sur les fermes du Québec, 1941-1981

	Dindes/dindons	Bovins	Porcs	Poules/poulets	Vaches laitières
1941	172 549	1 757 187	808 017	8 062 991	1 000 795
1951	423 104	1 640 840	1 108 306	10 090 003	895 539
1956	631 846	2 002 179	887 094	10 882 482	1 054 297
1961	731 988	1 915 230	912 125	12 935 030	1 006 744
1966	1 549 685	1 797 646	1 173 687	18 399 326	995 295
1971	2 409 665	1 780 773	1 383 581	22 586 143	906 347
1976	1 900 861	1 706 913	1 613 139	22 865 157	820 260
1981	1 861 285	1 665 691	3 440 724	22 239 226	705 935

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

Quant à l'élevage laitier, le nombre de vaches laitières augmente après la Seconde Guerre mondiale, car cette production est depuis longtemps la pierre d'assise du monde agricole québécois. Même si au cours des années 1950 les producteurs laitiers du Québec sont confrontés à une crise de surproduction après la perte du

marché britannique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il faut attendre les années 1960 pour que le nombre de bêtes commence à décroître. En 1981, le cheptel de vaches laitières a diminué de 21,2 % comparativement à 1951.

2. LA VALLÉE DU RICHELIEU : SES PARTICULARITÉS ET SA PLACE DANS L'ENSEMBLE AGRICOLE QUÉBÉCOIS

La section précédente nous a permis de relever les principales tendances de l'évolution de l'agriculture au Québec entre 1951 et 1981. Forcément, ces changements ne se produisent pas de façon homogène à travers la province. Entre autres, si nous assistons au cours de cette période à une spécialisation de la production agricole, il faut bien voir que la modernisation de l'agriculture engage une forme de division spatiale du travail agricole à laquelle les différentes régions du Québec participent. C'est d'ailleurs à cette échelle que nous pouvons mettre en relief les particularités paysagères de cette modernisation. En effet, si les changements implantés entre 1951 et 1981 dans la vallée du Richelieu sont intrinsèquement liés à ceux en cours dans le reste de la province, il faut bien reconnaître que la région du Richelieu jouit d'un statut particulier sur le plan de l'activité agricole.

À l'image de ce qui se produit dans le reste de la province, la superficie agricole de la vallée du Richelieu se rétrécit entre 1951 et 1981. Cette réduction apparaît toutefois de façon moins abrupte, car seulement 20,9 % de la superficie

agricole est amputée, tandis qu'à l'échelle du Québec, c'est 44,4 % (tableau 3). En fait, la concentration de l'activité agricole dans la vallée du Richelieu est d'autant plus importante que les phénomènes décrits dans la section précédente s'y produisent à un rythme moins effréné que dans le reste de la province. C'est ce que nous pouvons constater en regardant les tableaux 3 et 4 présentés ci-dessous.

TABLEAU 3
Superficie agricole en acres, 1941-1981

	Province	Richelieu	% du total provincial dans le Richelieu
1941	18 062 564	1 148 606	6,36
1951	16 786 405	1 109 196	6,60
1956	15 910 128	1 059 063	6,66
1961	14 198 492	1 040 970	7,33
1966	12 886 069	962 688	7,47
1971	10 801 116	902 945	8,36
1976	9 029 562	820 163	9,08
1981	9 338 532	877 363	9,4

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

TABLEAU 4
Nombre de fermes, 1941-1981

	Province	Richelieu	% du total provincial dans le Richelieu
1941	154 669	13 602	8,79
1951	134 336	10 223	7,61
1956	122 617	9447	7,7
1961	95 777	8673	9,05
1966	80 294	7528	9,38
1971	61 257	6421	10,48
1976	43 097	5068	11,76
1981	48 144	5491	11,41

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

La diminution du nombre d'exploitations agricoles est moins marquée dans la région d'étude (46,3 %) que pour l'ensemble du Québec (64,2 %). En 1951, 7,6 % des fermes québécoises sont sises dans la vallée du Richelieu, alors qu'elles sont 11,4 % en 1981. Ce léger accroissement de la concentration agricole dans la vallée du Richelieu entre les mains d'un nombre réduit de producteurs ne se fait pas au détriment de la superficie cultivée ; le nombre d'acres en culture dans la vallée du Richelieu en 1981 est sensiblement au même niveau qu'en 1951 (tableau 5).

TABLEAU 5
Superficie en culture en acres, 1941-1981

	Province	Richelieu	% du total provincial dans le Richelieu
1941	6 079 191	647 810	10,66
1951	5 790 359	638 609	11,03
1956	5 549 524	581 005	10,47
1961	5 213 302	592 185	11,36
1966	5 166 421	596 662	11,55
1971	4 337 236	561 436	12,94
1976	4 294 219	571 968	13,32
1981	4 339 264	631 057	14,52

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

En ce qui concerne l'utilisation du territoire agricole de la vallée du Richelieu, nous retrouvons des similitudes avec les tendances rencontrées sur l'ensemble du territoire québécois et illustrées dans la section précédente. La superficie en pâturage a subi une baisse draconienne et ne correspond en 1981 qu'à environ 38,4 % de celle de 1951, contre 40,8 % au Québec (tableau 6).

TABLEAU 6
Superficie, en acres, des pâturages, 1941-1981

	Province	Richelieu	% du total provincial dans le Richelieu
1941	2 519 354	211 465	8,39
1951	2 685 217	200 565	7,47
1956	2 642 764	205 202	7,76
1961	2 312 950	205 504	8,88
1966	2 121 141	171 693	8,09
1971	1 712 106	139 000	8,11
1976	1 085 998	75 830	6,98
1981	1 096 059	77 201	7,04

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

L'évolution des cultures dans la vallée du Richelieu reflète également celle notée précédemment pour le Québec. Par contre, nous constatons des augmentations plus marquées pour certaines cultures. La hausse de l'ensemencement en maïs-grain par exemple y est phénoménale. La superficie cultivée en maïs-grain passe de 578 acres en 1951 à 192 455 acres en 1981. Il s'agit d'une augmentation frôlant 33 296 % (tableau 7) et qui est beaucoup plus prononcée que pour l'ensemble du Québec (13 667 %). Tout comme ailleurs au Québec, le grand bond en avant se produit entre 1961 et 1971, bien qu'il soit trois fois plus élevé dans la vallée du Richelieu ; la

superficie augmente par un facteur de 60 pour la vallée du Richelieu, contre 20 à l'échelle de la province. Nous devons donc en conclure qu'une spécialisation vers le maïs-grain a fortement caractérisé les transformations agricoles de la vallée du Richelieu après la Seconde Guerre mondiale dès les années 1960.

Tout comme dans le reste du Québec, les cultures de soya et de d'orge vont s'accroître. La superficie ensemencée en soya passe de 116 acres en 1951 à 1840 acres en 1981 (tableau 7). Tout comme le maïs-grain, l'augmentation de la superficie en culture est plus importante dans la vallée du Richelieu que celle enregistrée pour l'ensemble de la province. Par contre, l'implantation du soya suit une courbe plutôt chaotique. Le projet avorté d'établissement d'une huilerie dans la région montréalaise au début des années 1970 a probablement contribué au ralentissement de l'implantation de cette culture.⁵ Philippe Granger, l'agronome de MAQ responsable de la vallée du Richelieu, est un de ceux prônant un ensemencement plus restreint du soya en raison du manque de débouchés.⁶ Néanmoins, la complémentarité des cultures de maïs-grain et de soya contribue au regain d'intérêt porté à cette dernière

⁵ Dans un document publié en 1974 et intitulé *L'auto approvisionnement, six bonnes façons d'y participer : luzerne, maïs-fourrager, maïs-grain, soya, orge, blé de printemps*, le MAQ évoque l'établissement prochain d'une usine d'extraction et d'usinage destinée aux récoltes de soja et de colza. La compagnie Agrabec aurait prévu de s'installer dans la région montréalaise, mais ce projet ne s'est jamais réalisé. Le manque d'une d'usine de production des graisses et des huiles végétales au Québec expliquerait le faible taux de production d'oléagineux dans notre province. Selon le MAQ, le colza, le tournesol et le soya seraient favorisés par l'installation d'un lieu de trituration (première étape de la transformation) pour la fabrication d'huile et de graisse. Cette constatation est faite dans le document suivant : Conférence socio-économique sur l'industrie céréalière, Saint-Hyacinthe, *Agroalimentaire : l'industrie céréalière : rapport*, [Québec], Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, 1979, p. 48.

⁶ Philippe Granger, « L'avenir du soya au Québec », *Terre de chez nous* (TCN), 31 janvier 1968, p. 9.

culture à partir des années 1970.⁷ Pour sa part, la superficie en orge passe de 12 006 acres en 1951 à 38 655 acres en 1981 (tableau 7), quoique cette augmentation est moins marquée que sur l'ensemble du territoire québécois. À l'inverse du maïs-grain et du soya, la culture de l'orge est plus répandue ailleurs que dans la vallée du Richelieu.

TABLEAU 7
Superficie, en acres, des principales grandes cultures
dans la vallée du Richelieu, 1941-1981

	Maïs- Grain	Soya	Orge	Blé de printemps	Avoine	Foin cultivé	Luzerne
1941	722	N/D	21 092	749	173 524	403 963	2150
1951	578	116	12 006	818	147 560	362 802	2601
1956	2559	16	5792	706	N/D	386 690	N/D
1961	1244	10	3109	754	169 097	336 921	44 132
1966	7100	63	2863	3623	138 535	342 987	44 305
1971	73 657	493	7819	7371	99 222	258 652	78 580
1976	70 604	174	7882	28 163	84 141	244 139	69 120
1981	192 455	1840	38 655	41 499	44 103	183 308	63 245

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

⁷ Gaston Lussier, « Le soya... plante d'avenir au Québec », *TCN*, 28 mai 1967, p. 7.

La superficie consacrée à la culture de l'avoine diminue dans la vallée du Richelieu à l'instar de ce qui se produit dans le reste de la province. Cette culture qui occupait 147 560 acres en 1951, ne s'étend plus que sur 44 103 acres trente ans plus tard. C'est-à-dire que la superficie en avoine en 1981 représente un peu moins de 30 % de celle de 1951, une diminution légèrement plus marquée que dans le reste de la province.

TABLEAU 8
Pourcentage du maïs-grain sur l'ensemble des grandes cultures, en acres,
du Richelieu, 1941-1981

	Richelieu	% du maïs-grain sur l'ensemble des grandes cultures
1941	648 150	0,11
1951	586 207	0,1
1956	556 202	0,46
1961	557 678	0,22
1966	425 247	1,67
1971	529 316	13,92
1976	541 357	13,04
1981	600 995	32,02

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

Les élevages aussi se transforment dans la région d'étude, particulièrement les productions porcines et avicoles. Passant de 108 106 porcs en 1951 à 874 142 en 1981, la production porcine de 1981 compte pour environ 808 % de ce qu'elle était en 1951. L'augmentation du nombre de dindes et dindons est aussi impressionnante puisqu'en 1981 elle représente 1 310 % des élevages de 1951, même si c'est en 1970 qu'on enregistre le nombre le plus élevé de ces volailles. Quant aux poules et aux poulets, le nombre de bêtes passe de 1 447 438 à 3 739 558 entre 1951 et 1981, un accroissement de l'ordre de 258 %. La seule production ne connaissant pas une augmentation est la production laitière. Une baisse du nombre de vaches laitières est enregistrée (tableau 9). Cette baisse est minime, il est vrai, mais elle est tout de même significative des changements d'orientation en agriculture et de la fin de l'âge d'or de la production laitière.

TABLEAU 9
Nombres de bêtes pour les principaux élevages dans la
vallée du Richelieu, 1941-1981

	Poules/poulets	Dindes/dindons	Bovins	Porcs	Vaches laitières
1941	906 144	18 815	34 267	107 821	94 080
1951	1 447 438	53 347	145 943	108 106	88 694
1956	2 121 389	92 043	178 985	82 714	109 027
1961	2 391 216	68 120	191 449	89 059	113 750
1966	2 854 497	340 957	179 989	131 088	115 342
1971	4 010 544	1 079 211	184 520	213 064	107 734
1976	4 205 063	803 521	174 432	385 550	97 764
1981	3 739 558	699 316	167 202	874 142	83 444

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

CONCLUSION

Les données statistiques de ce chapitre démontrent que le Québec, et plus particulièrement la région du Richelieu, a bel et bien connu ce que certains ont nommé une révolution du maïs-grain.⁸ La mécanisation des pratiques culturales est

⁸ Dans un article traitant de la question de l'autosuffisance de l'agriculture québécoise, R. Pigeon relève que : « Nous connaissons nous aussi notre révolution du maïs-grain. Nous entendons parler du colza, de la féverole, etc. Cette dernière opération prendra forcément place dans les zones convenant

un phénomène bien connu. Par contre, la diversification des cultures entraînant un accroissement fulgurant de la culture céréalière dans les zones fertiles comme le Richelieu est moins connue. Ces deux phénomènes participent au même mouvement de modernisation et tentent de répondre aux problèmes agricoles de l'époque par l'accroissement de la productivité des champs.

Nous tenterons, dans le reste de notre mémoire, de comprendre comment nous avons pu augmenter la culture du maïs-grain dans la vallée du Richelieu. Les recherches visant la création d'hybrides hâtifs ont joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de variétés adaptées au climat québécois. Le but visé par ces recherches est d'améliorer les rendements et de diversifier les productions agricoles québécoises. De nombreuses explications sur les qualités naturelles de la région du Richelieu en égard de la production de maïs-grain sont fournies par les agronomes du MAQ, mais ces qualités n'expliquent pas à elles seules la réussite de la culture du maïs-grain dans la vallée du Richelieu.

au maïs-grain, d'où un problème de concurrence entre les cultures ». Roland Pigeon, « L'objectif de l'autosuffisance », *Le Coopérateur agricole*, novembre 1973, vol. 2, no. 11, p. 3.

L'agriculture ne sert plus à nourrir les populations, mais à produire des devises.¹

Robert Linhart

CHAPITRE 3

La réorganisation de l'agriculture au Québec : problèmes structurels et spécialisation régionale

INTRODUCTION

Les transformations du paysage agricole illustrent les impacts de la modernisation de l'agriculture au Québec après la Seconde Guerre mondiale. Mais quels sont les ressorts de cette modernisation ? Comment des acteurs aux motivations aussi différentes que le ministère de l'Agriculture du Québec, les syndicats et les coopératives agricoles, ainsi que l'industrie agroalimentaire ont-ils participé à cette modernisation ? Sous quelles conditions leurs intérêts ont-ils convergé, ou non, et entraîné des changements dans les modes de production en agriculture, dans les pratiques culturales et, finalement, dans le paysage agraire ?

Ce chapitre vise à répondre à ces questions en cernant le contexte sociopolitique des mesures implantées au cours des années 1960 et qui vont sous-

¹ Extrait du livre *Le sucre et la faim dans le Nordeste du Brésil* de Robert Linhart.

tendre l'introduction du maïs-grain à grande échelle. Nous verrons en quoi ces mesures s'inscrivent dans une série d'interventions gouvernementales mises en place pour résoudre des difficultés du milieu agricole. Nous examinerons d'abord les difficultés socioéconomiques qui marquent l'agriculture québécoise au sortir de la Seconde Guerre mondiale. La surproduction laitière, l'effondrement des exportations porcines, l'exode rural, la hausse des coûts de production et l'augmentation de l'endettement des cultivateurs sont autant d'obstacles pour la vitalité du monde rural et de l'agriculture à travers le Québec. Pareille situation n'est pas sans préoccuper le gouvernement provincial. Deux commissions royales d'enquête verront le jour au cours de la période à l'étude afin de mieux cerner les problèmes structuraux du monde agricole. D'abord, la Commission Héon, mise sur pied en 1951, s'attarde aux problèmes relatifs à la mise en marché des produits agricoles (production, vente, distribution), tout en cherchant à protéger les intérêts des producteurs et des consommateurs. Ensuite, la Commission April, créée en 1965, s'intéresse aux façons d'assurer aux agriculteurs québécois un revenu qui soit équitable par rapport à celui des autres membres de la société.

À cet examen des difficultés de l'agriculture au Québec succédera l'identification des pistes de solution mises de l'avant par les commissions et celles proposées par les intervenants du monde agricole pour revitaliser ce secteur économique. Nous verrons également les interventions gouvernementales pour réorganiser la production agricole, notamment en regard de la régionalisation des

productions et de leur restructuration afin d'accroître la productivité de l'agriculture de la province. Enfin, nous traiterons de la problématique de l'approvisionnement en grains de provende à l'échelle canadienne. Comme nous le verrons, la dépendance des éleveurs et des producteurs agricoles du Québec à l'égard des céréales de l'Ouest constituera un enjeu central qui encouragera le gouvernement provincial à stimuler la diversification et l'intensification des cultures céréalières au Québec, notamment celle du maïs-grain.

1. LES DIFFICULTÉS DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

À partir de 1950, le territoire agricole de la province cesse de croître et entreprend plutôt un mouvement inverse. La saturation de l'écoumène découle du schéma de développement du Québec. Comme le mentionne le géographe Serge Courville, la province suit depuis le début de la colonisation une évolution territoriale de « [...] style typiquement nord-américain : à l'étendue du territoire correspond une nature prodigue que l'homme exploitera par vagues successives, au rythme de ses besoins et de ses progrès techniques ».² Au cours de la colonisation du territoire québécois, l'agriculture facilite l'établissement des colons dans les régions éloignées encore inhabitées. C'est la période de croissance extensive dont parle l'agro-

² Serge Courville, « Le développement québécois de l'ère pionnière aux conquêtes postindustrielles », in *Le Québec statistique*, Québec, Les publications du Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1986, p. 37.

économiste Jean-Pierre Wampach.³ Dans ce contexte, le gouvernement a la responsabilité d'encadrer la délimitation et la vente des lots aux colons.

Lorsque le territoire agricole commence à rétrécir, le monde agricole québécois doit s'adapter à de nouvelles réalités. Notamment, les cultures fourragères et l'avoine sont les récoltes les plus importantes du Québec au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Destinées principalement à l'alimentation des bovins laitiers, ces plantes couvrent 87 % des terres agricoles en 1951, et les fermes laitières comptent pour 70 % des exploitations de la province.⁴ Cette situation découle de l'orientation de l'agriculture québécoise vers la production laitière entamée dans la seconde moitié du 19^e siècle. En effet : « [...] après plus d'un demi siècle de stagnation, [l'agriculture québécoise] s'est engagée à partir de 1850 et, surtout, de 1860, dans un lent processus de modernisation qui s'est traduit par une intensification marquée de la production, principalement laitière ».⁵ Par contre, autour de 1910, la production laitière québécoise atteint un premier stade de saturation, alors que le marché anglais vers lequel elle destinait ses produits est maintenant occupé par les producteurs danois et néo-zélandais.⁶ Il faut alors créer de nouveaux débouchés afin d'écouler le lait

³ J.P. Wampach, « Deux siècles de croissance agricole au Québec, 1760-1985 », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos 2-3, 1988, p. 181-199.

⁴ Clermont Dugas, « Évolution du monde rural québécois », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, nos. 73-74, avril-septembre, p. 60.

⁵ Robert Lavertue, *Le rôle de l'agriculture dans le processus de développement industriel : l'exemple historique du Québec*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, février 1988, p. 156.

⁶ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Québec, Boréal express, 1986, p. 494.

québécois.⁷ Pour ce faire, le gouvernement valorise la production de fromage et d'autres produits dérivés du lait. Avec l'arrivée des fromages néo-zélandais et des succédanés du beurre comme la margarine, l'industrie laitière traverse une nouvelle crise de surproduction au début des années 1950, alors que les producteurs peinent à écouler leur production.⁸ Néanmoins, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le nombre de vaches laitières continue d'augmenter au Québec jusque dans les années 1960, alors qu'à la même période, les cheptels de l'Ontario, des Maritimes et des Prairies diminuent.⁹ En 1966, le Québec possède le plus haut pourcentage de vaches laitières au Canada, soit 38,6%, et ce, malgré les problèmes économiques liés à la surproduction.¹⁰

Outre l'apparition de producteurs et de produits compétiteurs, la situation difficile de l'industrie laitière au Québec résulte également de l'organisation de l'agriculture au Canada tel qu'elle se dessine au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Tablant sur l'analyse des économistes de la Commission royale d'enquête

⁷ Pour un historique plus détaillé de cette réorientation agricole entamée en 1875, consulter : Jean Provencher, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*, Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1984, p. 15-18.

⁸ Plusieurs articles dans la *TCN* note cette problématique de la surabondance laitière et de l'envalement des marchés par le fromage de la Nouvelle-Zélande et les succédanés. Voir entre autres : Anon., « Les anomalies du marché », *TCN*, 25 octobre 1950, p. 6 ; Anon., « Texte du mémoire soumis au conseil des ministres de la province de Québec par l'Union Catholique des Cultivateurs », *TCN*, 22 mars 1950, p. 2 ; Anon., « Le fromage néo-zélandais menace l'avenir de l'industrie laitière chez nous », *TCN*, 9 avril 1952, p. 2 ; Anon., « Le moyen d'absorber nos surplus de lait », *TCN*, 9 juin 1954, p. 1 ; Anon., « La publicité de nos produits laitiers est plus nécessaire que jamais », *TCN*, 19 mai 1954, p. 5.

⁹ Voir les tableaux 2 et 8 présentés dans le chapitre 2 du présent mémoire.

¹⁰ Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec, *L'industrie laitière au Québec : rapport*, [Québec], la Commission, 1967, p. 9.

Rowell-Sirois sur les relations intergouvernementales durant la crise économique des années 1930, le gouvernement fédéral encourage la régionalisation des productions en fonction des « conditions physiques et économiques du Canada ».¹¹ Dans le but d'accroître la production alimentaire durant le conflit mondial, les agriculteurs des Prairies doivent se consacrer à la culture des céréales et ceux de l'Est du pays, dont le Québec, à l'élevage et la production laitière. Pareille politique contribue à renforcer des tendances qui se manifestent depuis quelques décennies et les principales activités agricoles qui se développent au Québec sont reliées précisément aux productions animales. Ainsi, tandis que ces productions représentent 65 % des revenus agricoles en 1946, 80 % du revenu agricole sera associé aux produits laitiers, à la volaille, aux porcs, au bétail à cornes et aux œufs en 1960.¹²

En plus de l'industrie laitière, la production porcine profite également des politiques mises en place durant la guerre, même si au lendemain, les agriculteurs du Québec font face eux aussi à un problème de surproduction.¹³ En effet, le marché britannique, qui représentait le principal débouché pour le porc canadien avant même le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, devient un marché privilégié avec la signature d'un contrat intergouvernemental entre le Canada et le Royaume-Uni durant la guerre. Toutefois, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le marché

¹¹ William Malcolm Drummond, *Les progrès et les perspectives de l'agriculture canadienne*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 27.

¹² Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, Québec, Boréal express, 1986, p. 261.

¹³ William Malcolm Drummond, *Les progrès et les perspectives de l'agriculture canadienne*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 188.

britannique se replie sur lui-même et réduit fortement ses importations de porc. Cette situation porte un dur coup aux producteurs québécois qui s'étaient lancés dans un élevage intensif depuis le début des années 1940.¹⁴ D'ailleurs, la Commission d'enquête sur les perspectives économiques du Canada dresse le constat suivant en 1957 : « Pendant [la Deuxième Guerre mondiale], grâce au marché qui leur était assuré, les éleveurs de porcs accrurent considérablement leur production. Depuis [la fin de la guerre], le marché d'exportation est limité à certaines parties en demande aux Etats-Unis ».¹⁵

Cette division spatiale de la production agricole canadienne et l'intensification de l'élevage rendent le Québec de plus en plus dépendant des grains de provende de l'Ouest canadien. En effet, dès 1942, le gouvernement fédéral instaure des mesures d'aide au transport des grains pour stimuler la spécialisation des productions régionales.¹⁶ L'aide au transport renforce la croyance à l'effet que la culture des céréales au Québec ne soit guère rentable. De nombreux agriculteurs québécois partagent cette croyance que véhicule notamment le principal organe du monde agricole, la *Terre de chez Nous*, que publie l'Union catholique des cultivateurs. En 1952, nous pouvons y lire que : « La géographie du Canada veut forcément que les cultivateurs de l'est du pays s'adonnent surtout à la culture mixte et à l'élevage et que

¹⁴ Malgré cette précarité, il faut maintenir les élevages au Québec selon l'UCC. Voir : Anon., « L'élevage du porc doit être maintenu », *TCN*, 21 mars 1951, p. 27.

¹⁵ William Malcolm Drummond, *Les progrès et les perspectives de l'agriculture canadienne*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 58.

¹⁶ Georges-Noël Fortin, « L'aide fédérale au transport des grains de l'Ouest », *TCN*, 11 juin 1952, p. 3.

ceux de l'ouest fassent la culture des céréales ».¹⁷ Quelques années plus tard, le rapport de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada mentionnera également que :

La province de Québec a augmenté sa part de production de volaille et d'œufs grâce à l'importation du grain d'alimentation de l'Ouest, favorisée par la politique d'assistance au transport des aliments du bétail. Elle a aussi accru sa part dans toutes les divisions de l'industrie animale et offre maintenant une plus forte proportion de bétail, de volaille et de produits laitiers.¹⁸

L'exode rural contribue également à miner les bases du milieu agricole au Québec. En effet, la Seconde Guerre mondiale a redonné un autre souffle à l'industrialisation de la société québécoise et des vagues d'urbanisation et de suburbanisation prennent forme après le conflit, en partie nourries par des agriculteurs qui se dirigent vers la ville plutôt que de demeurer sur leur terre. La spéculation foncière favorise également la vente des terres agricoles en milieu périurbain. Les promoteurs immobiliers achètent à prix fort des terres agricoles afin de bâtir dans la couronne métropolitaine. D'aucuns réclament une amélioration du niveau de vie des agriculteurs pour contrer cette situation, un objectif qui passe par un

¹⁷ Fédération de l'UCC du Saguenay, « Le subside sur le transport des grains », *TCN*, 25 juin 1952, p. 1.

¹⁸ William Malcolm Drummond, *Les progrès et les perspectives de l'agriculture canadienne*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 16.

accroissement de leur revenu grevé par les difficultés liées aux crises de surproduction qui affectent les différents secteurs.

Face aux nombreux problèmes agricoles du Québec, le gouvernement de Duplessis met sur pied, en 1952, la *Commission d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs*. Dirigée par le juge Georges-Henri Héon, cette commission doit identifier les problèmes relatifs à la production, à la vente et à la distribution des produits agricoles, tout en veillant simultanément à la protection des intérêts des agriculteurs et des consommateurs. Le gouvernement n'est pas le seul intervenant préoccupé par la situation des agriculteurs. Le principal syndicat agricole du Québec, l'UCC, propose d'augmenter le revenu des agriculteurs pour remédier à ces problèmes. Selon l'UCC, un niveau de vie équivalent entre les agriculteurs et les ouvriers inciterait ceux-là à poursuivre leur métier et contrerait l'exode rural. Pour atteindre cette fin, l'UCC revendique une meilleure organisation du marché des produits agricoles pour accroître la rentabilité des productions et les profits des agriculteurs.¹⁹ À la même époque, une autre organisation agricole, la Fédérée, se montre préoccupée par les coûts de production et les revenus des agriculteurs. Elle encourage les producteurs à baisser leurs coûts de production et à augmenter la qualité de leurs produits, mais, tout comme l'UCC, la Fédérée souhaite d'abord une intervention sur les mécanismes du marché. La création des syndicats autour de productions spécifiques en 1954 est le début de l'organisation de la mise en marché

¹⁹ G.-N. Fortin, « Vendre sur un marché organisé », *TCN*, 2 juin 1954, p. 3.

par les producteurs et du contrôle de la commercialisation de leurs produits. Mais ces efforts pour améliorer la commercialisation des productions doivent s'inscrire dans un ensemble de politiques gouvernementales visant à stabiliser les revenus des producteurs et à valoriser les ressources agricoles de la province.²⁰

La Commission d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs, qui aborde plusieurs enjeux comme l'organisation de la mise en marché des produits agricoles, la concurrence extérieure, ou la création de nouveaux débouchés, considère néanmoins que le gouvernement se doit de rester à l'écart des mécanismes de fixation des prix, sauf dans le cas du lait de consommation qui est déjà soumis à une réglementation spéciale depuis les années 1930. Elle recommande plutôt à l'État québécois d'intensifier l'enseignement agricole, de vulgariser les nouvelles connaissances agronomiques et techniques, de soutenir les recherches agronomiques et d'apporter des services techniques à la production. Enfin elle souhaite un effort spécifiquement pour améliorer la mise en marché des produits agricoles et en assurer l'inspection et la classification.²¹ C'est d'ailleurs à la suite de la Commission Héon que le gouvernement Duplessis adopte, en février 1956, la *Loi sur*

²⁰ Plusieurs articles de cette période aborde la question de l'utilisation rationnelle des terres et le besoin d'une politique agricole globale au Québec : Anon., « Suggestion à la conférence agricole fédérale-provinciale : Politique d'utilisation rationnelle des terres », *TCN*, 19 novembre 1958, p. 5 ; Paul-Henri Lavoie, « Éditorial : Étrange attitude du Québec ; On ne semble pas se préoccuper des problèmes vitaux », 26 novembre 1958, p. 3 ; Anon., « Aux journées d'études des agronomes : On déplore l'absence d'une véritable politique agricole », *TCN*, 10 décembre 1958, p. 5 ; Raynald Ferron, « Les Vœux du Gérant général », *Coopérateur agricole*, vol. X, no. 12, décembre 1957, p. 2.

²¹ Comité d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs, *Rapport du Comité d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs*, Québec, 1955.

la mise en marché des produits agricoles pour veiller à la surveillance, la coordination et l'amélioration de la mise en marché des produits agricoles du Québec. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement crée l'Office des marchés agricoles qui supervisera l'élaboration et l'implantation de « plans conjoints » pour différents secteurs de production. Les plans régiront notamment les rapports marchands entre producteurs et acheteurs autour de produits spécifiques.

2. RÉORIENTATION ET RÉGIONALISATION DES PRODUCTIONS ET DES ORGANISMES AGRICOLES

La réflexion et le travail entourant la mise en marché des produits engagent les intervenants à favoriser une diversification des productions agricoles que viennent appuyer des structures régionalisées des grandes organisations comme la Fédérée et l'UCC, et, surtout, le ministère provincial de l'Agriculture. En effet, le MAQ se lance dans une décentralisation de sa structure et de ses bureaux au cours des années 1960. Pour le ministère, la régionalisation des productions et la valorisation des différentes zones agricoles dépendent de cette décentralisation. Puisqu'une connaissance des particularités de chaque région est essentielle pour accomplir un réaménagement de l'écoumène, le ministère lance un vaste chantier en 1963 pour colliger des données économiques et démographiques ainsi que des caractéristiques sur l'utilisation

agricole du sol.²² Ce chantier mène à la publication de cartes sur l'état général de l'agriculture québécoise et fournit les informations à partir desquelles le MAQ procédera à la régionalisation des productions.²³

La régionalisation des productions s'inscrit dans une série de mesures pour améliorer les rendements de l'agriculture au Québec en tablant sur les régions les mieux positionnées pour affronter ces nouvelles orientations, en fonction de la fertilité de leurs sols, de l'accessibilité des marchés ou de la topographie de leur terrain. De même, le MAQ procède à une décentralisation de sa structure pour mettre en application de mesures adaptées aux différentes caractéristiques régionales et maximiser le potentiel agricole du Québec. Pour encadrer cette régionalisation des productions, le MAQ refonde les divisions territoriales de son ministère en 1964 en créant sept régions agronomiques en fonction de l'homogénéité de certaines zones sur le plan climatique pour la culture d'espèces et de variétés appropriées. Pareille division supplante une découpe territoriale précédente axée sur des critères principalement administratifs.²⁴ Dans ces régions, le MAQ met en plan des

²² Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Rapport annuel*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1964, p. 104.

²³ Marcel Bélanger, *L'agriculture du Québec : documentation cartographique*, [Québec], Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, Conseil des recherches agricoles, 1965.

²⁴ Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Rapport annuel*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1965, p. 39.

inspecteurs, dont les principales tâches de supervision touchent la gestion de la ferme et l'utilisation rationnelle du potentiel agricole.²⁵

L'UCC encourage pareille régionalisation des productions. Lors d'une conférence devant la Corporation des agronomes du Québec en 1956, le président du syndicat, Jean-Baptiste Lemoine, prend parti en faveur de la régionalisation pour combler les besoins du marché domestique. Selon le syndicaliste, les agriculteurs doivent connaître autant leur sol, que les marchés et les productions appropriées à la réalité régionale avant d'ensemencer leur champ. La conquête de marché pour l'agriculture passe aussi bien par la qualité des productions que par la régularité des approvisionnements et l'atteinte de ces critères reposent sur la régionalisation et le regroupement de l'offre.²⁶ L'UCC entreprend alors de créer de nouveaux syndicats spécialisés implantés dans les régions vouées à une culture particulière. Enfin, la Fédérée, qui revoit ses activités pour contrer les difficultés liées à la baisse de son nombre de sociétaires, encourage la fusion de coopératives et de service pour former de grandes coopératives régionales. Le but de ces changements est d'augmenter les revenus liés aux activités agricoles de la Fédérée et de leurs membres qui doivent

²⁵ Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Rapport annuel*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1966, p. 11.

²⁶ Anon., « Conférence de M. Lemoine aux agronomes : Le cultivateur de demain et ce qu'il attend de l'agronome », *TCN*, 4 juillet 1956, p. 3 et 11.

demeurer compétitifs face aux entreprises de transformations et d'approvisionnement qui se restructurent.²⁷

Une régionalisation des organisations agricoles accompagne le découpage fait par l'État du territoire agricole de la province en fonction des conditions climatiques, pédologiques et économiques des régions. Elle appuie la régionalisation des productions et, ce faisant, contribue à une diversification de l'agriculture, en menant à une réduction graduelle de l'emprise de la production laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Différentes cultures apparaissent sur les terres au cours des années 1960 et 1970. Entre autres, « [...] il faut signaler l'expansion considérable prise par le maïs grain dans la région de Montréal, le développement de la culture de la fève blanche, du soya et du blé d'automne dans la même région ; on a expérimenté la culture du colza dans la région du Nord-Ouest Québécois et certaines productions nouvelles y ont été introduites ».²⁸ L'engouement pour les cultures industrielles dans la région de Montréal est tel : « [...] qu'on remarque le déplacement du bassin laitier vers l'est ».²⁹ La culture maraîchère est principalement valorisée sur les terres noires de la région numéro 7, soit le sud-ouest du Québec, tandis que la production porcine progresse dans la région voisine, où se trouve la vallée du Richelieu et où elle profite

²⁷ Pour un état des lieux de la situation des coopératives au Québec voir : Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Rapport annuel*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1963, p. 7-10.

²⁸ Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Rapport annuel*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1970, p. 98.

²⁹ Anon., « Les travaux et les jours le 17 décembre ; Cultures industrielles et investissements », *TCN*, 13 décembre 1967, p. 16.

de l'implantation des céréales, ainsi que dans les régions de la Beauce et de Québec.³⁰

C'est dans ce même mouvement que les régions de la Côte-Nord et du Saguenay s'engagent dans la culture de la pomme de terre.³¹

3. L'APPROVISIONNEMENT EN GRAINS ET LA RECHERCHE DE L'AUTOSUFFISANCE

Bien qu'il voit dans cette réorganisation une façon de rendre l'agriculture québécoise plus rentable et plus compétitive,³² le MAQ réalise toutefois que la régionalisation des productions n'est pas une panacée à toutes les difficultés que traversent les agriculteurs québécois.

La modification des attitudes du milieu, d'une part et d'autre part l'amélioration de l'adaptation des végétaux et des animaux auront pour effet d'estomper des différences régionales en terme physique. Cependant, des avantages géographiques subsisteront en termes économiques.³³

³⁰ Les chiffres présentés par le MAQ en 1973 confirment cette régionalisation des productions. Voir : Service des études économiques, *Le bilan de l'économie agricole du Québec*, Ministère de l'Agriculture, 1972, Québec, 1973.

³¹ D'ailleurs, une station de recherche sur la pomme de terre est établie à Les Buissons, près de Baie-Comeau et la station de semences Elite de pomme de terre de Manicouagan est à Baie Saint-Ludger.

³² Anon., « Grandes lignes de la politique future du MAQ ; Zonage des productions et réaménagement du budget, avec coupure possible d'octrois », *TCN*, 16 septembre 1970, p. 5.

³³ Anon., « L'agriculture des années 70 ; Moins de fermes au Québec, mais une capitalisation et des revenus », *TCN*, 10 mars 1971, p. 8.

Tout en cherchant à atténuer les différences régionales, les possibilités pour les agriculteurs d'intensifier leur production et d'améliorer la rentabilité de leurs exploitations agricoles ne peuvent se réaliser partout.

Ces difficultés apparaissent clairement lors de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture du Québec, mise en place en 1965 par un gouvernement provincial toujours préoccupé par les revenus des producteurs agricoles. Dirigée par Nolasque April, la Commission dépose son rapport deux ans plus tard, soit en 1967. Elle y aborde plusieurs sujets, dont le crédit agricole, l'industrie laitière, la mise en marché des viandes, l'évolution de l'agriculture et le développement économique du Québec, les coopératives agricoles, les plans conjoints et les grains de provende. Sa principale conclusion touche la nécessité d'accroître les échanges extérieurs à l'échelle canadienne et internationale pour améliorer le sort et les revenus des agriculteurs de la province. À cette fin, elle préconise une série de mesures : la consolidation des fermes, l'intensification des productions notamment par un recours accru aux produits chimiques et l'amélioration de la productivité des terres par leur assainissement.³⁴

Le MAQ fait sienne les recommandations de la Commission April, notamment en continuant à mettre l'accent sur la commercialisation pour accroître

³⁴ Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec, *Rapport*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1967.

directement et de façon sensible le revenu des agriculteurs.³⁵ Néanmoins, un nouvel enjeu apparaît au cœur des stratégies du développement de l'agriculture au Québec. Dans la foulée des recommandations de la Commission April, l'importance de la diversification des productions se fait de plus en plus sentir, car le gouvernement y voit un moyen de parvenir à un plus haut degré d'autosuffisance agricole à l'échelle de la province. L'autosuffisance agricole se heurte toutefois à une production locale de céréales insuffisante pour approvisionner les productions animales. Le rapport de la Commission Héon avait déjà souligné cet enjeu pour l'agriculture québécoise et, en 1961, le MAQ regrettait que les producteurs comblent plus de la moitié des besoins alimentaires des animaux d'élevage par l'achat des grains de provende de l'Ouest.³⁶ À la même époque, les éleveurs du Québec dénonçaient l'écart des prix qu'ils payaient par rapport à leurs confrères de l'Ouest pour le transport et la manutention des grains. Ils considéraient que pareil déséquilibre défavorisait les provinces de l'Est du pays.³⁷ De plus, une commission d'enquête fédérale sur l'aide au transport déclarait, en 1962, que cette mesure entretenait la dépendance des agriculteurs des provinces de l'Est envers les productions céréalières de l'Ouest canadien : « Depuis le début du transport subventionné des grains, les étendues semées en céréales de

³⁵ Service de l'information, *Les cahiers de l'agriculture*, no. 1, Québec, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 1968, p. 32.

³⁶ Département de l'Agriculture, *Rapport du ministre de l'Agriculture de la province de Québec*, Québec, 1961, p. 105.

³⁷ Anon., « Tant mieux pour l'Ouest pourvu que... l'Est ait son tour », *TCN*, 24 mai 1961, p. 5 ; « L'agriculture de l'Est court à sa perte... La commission du blé essuie maints griefs à St-Hyacinthe », *TCN*, 28 juin 1961, p. 9-10.

provende ont diminué de 21 % dans la province de Québec ».³⁸ La Commission concluait que cette subvention contribuait à l'assujettissement de l'agriculture québécoise et à sa fragilisation.

Les productions céréalières et la recherche de l'auto-provisionnement apparaissent clairement au centre des mesures mises en place par le MAQ dès la fin des années 1960. D'ailleurs, la Commission April indique qu'il faut mettre un terme à l'aide fédérale au transport pour encourager la production de provendes au Québec et, ultimement, desservir le bien-être de l'agriculture québécoise. Si, plutôt que d'allouer une aide au transport, le gouvernement fédéral versait des subventions équivalentes au gouvernement provincial, ce dernier pourrait mettre en place des mesures visant ces objectifs. À cette fin, la Commission recommande d'accroître les emblavures, d'améliorer le drainage souterrain, de choisir des semences appropriées au terrain et au climat et d'augmenter l'utilisation des engrains chimiques.³⁹ D'ailleurs, les membres de l'UCC approuvent la mise en place d'un pareil train de mesures.⁴⁰

Dans un deuxième temps, au début des années 1970, la recherche de l'autosuffisance devient un point central dans les politiques agricoles du gouvernement provincial. Instituée officiellement en 1972, elle vise en premier lieu

³⁸ D.E. Grand'Pré, « Chronique « La clef des champs » : La subvention au transport analysé par la Commission d'enquête », *TCN*, 7 février 1962, p. 6.

³⁹ J-B Roy, « La Commission April et les grains de provende au Québec », *TCN*, 14 août 1968, p. 16.

⁴⁰ *Id.*

l'auto approvisionnement à la ferme, en encourageant les agriculteurs à intégrer la production céréalière à leurs productions animales. La *Terre de chez nous* signalera plus tard que cette politique « [...] a signifié d'abord une prise de conscience du potentiel végétal en regard des besoins d'aliments à la ferme et surtout une volonté du MAQ de tirer le maximum de rendement des étendues en culture, et ce dans toutes les régions ».⁴¹ Le MAQ conteste ainsi l'idée qu'il est impossible de cultiver de façon rentable des céréales au Québec et incite les producteurs à tenter l'expérience afin d'accroître les rendements économiques de l'agriculture provinciale. Trois ans après le début de cette politique d'autosuffisance, plusieurs agriculteurs parviennent à atteindre l'objectif fixé par le MAQ. La capacité de production de certains agriculteurs dépasse même leurs propres besoins à la ferme, ce qui encourage le ministère à promouvoir l'auto approvisionnement à l'échelle de la province.⁴² À cette fin, le MAQ entreprend une réorientation des productions québécoises pour augmenter les cultures céréalières et diminuer la dépendance du Québec envers les marchés extérieurs pour l'approvisionnement en grains de provende.

L'importance des grains de provende fait l'unanimité pour l'UCC, la Fédérée et le MAQ. Tous reconnaissent qu'il faut diminuer les coûts de production des élevages afin de les rendre plus compétitifs, mais que, dépendants envers les grains de l'Ouest, les éleveurs québécois ont peu de contrôle sur leurs coûts de production,

⁴¹ Anon., « L'auto approvisionnement à la ferme, maintenant et à venir », *TCN*, 31 mars 1976, p. 6.

⁴² Anon., « L'auto approvisionnement : un objectif dépassé... », *TCN*, 11 juin 1975, p. 9.

tandis que la remise en question annuelle de l'aide fédérale au transport déstabilise le marché québécois. Les acteurs du milieu agricole conviennent de la nécessité d'augmenter la production des grains de provende en terre québécoise et d'améliorer les installations d'entreposage et de séchage, ainsi que de mettre en place une commercialisation appropriée des grains produits au Québec. En augmentant sa production en céréales, le Québec sera moins dépendant des marchés extérieurs et pourra mieux contrôler les prix et le volume des productions animales. C'est d'ailleurs l'idée que défendait la Commission April en proposant l'abolition de l'aide fédérale au transport des grains afin « [...] d'encourager les agriculteurs québécois à produire eux-mêmes leurs grains de provende ».⁴³ L'argent mis dans ces subventions devrait plutôt être versé au gouvernement québécois afin de l'aider à mieux organiser la production locale de grains de provende.

Dans le plan quinquennal qu'il adopte en 1972, le MAQ énonce son objectif d'autosuffisance pour le Québec. Dans son bilan de l'économie agricole, il annonce : « [...] son intention d'augmenter son degré d'autosuffisance en grains de provende jusqu'à 65 % d'ici 1977. Ceci permettrait d'améliorer la position concurrentielle des agriculteurs québécois sur le marché national et d'aider les éleveurs à faire face au manque de grains ».⁴⁴ Ce plan cible six productions : le maïs-grain, le maïs-fourrager,

⁴³ Anon., « La Commission April préconise l'établissement d'unités de production plus vastes, plus rentables », *TCN*, 19 juin 1968, p. 12.

⁴⁴ Service des études économiques, *Le bilan de l'économie agricole du Québec, 1972*, Québec, Ministère de l'Agriculture, 1973, p. 31.

le blé, l'orge, la luzerne et le soya.⁴⁵ Afin d'atteindre ces objectifs, le MAQ souhaite identifier les régions où seront spécifiquement cultivées certaines cultures, accorder des crédits à la production pour les agriculteurs se tournant vers les cultures encouragées et promouvoir les moyens de production auprès des producteurs afin qu'ils augmentent leur rendement.⁴⁶ Pour le ministre de l'Agriculture, Normand Toupin, ce plan est la concrétisation de prises de position antérieures du MAQ dans le dossier des grains de provende, soit l'instauration de normes permettant l'équité des coûts d'achat des provendes sur l'ensemble du territoire canadien. Il affirme que, devant l'incapacité de s'entendre avec le gouvernement fédéral dans le dossier du transport des grains, le gouvernement du Québec doit passer à l'action.

Pour connaître la situation exacte de l'approvisionnement en grains au Québec, le MAQ commande des études sur le niveau d'autosuffisance de la province. Il publie coup sur coup deux études pour promouvoir et faire le point sur le niveau d'auto-approvisionnement. En 1972, dans un document indiquant le niveau d'auto-approvisionnement pour plusieurs productions, il ressort que seule l'industrie laitière produit assez pour la consommation intérieure, toutes les autres productions étant déficitaires.⁴⁷ Le MAQ note que la concentration de l'agriculture québécoise dans

⁴⁵ Anon., « Au Québec ; Plan quinquennal pour obtenir l'auto-suffisance en grains », *TCN*, 18 octobre 1972, p. 5.

⁴⁶ Service des études économiques, *Le bilan de l'économie agricole du Québec, 1972*, Québec, Ministère de l'Agriculture, 1973, p. 31.

⁴⁷ Direction générale de la commercialisation, Ministère de l'Agriculture, *Consommation et degré d'auto-approvisionnement*, coll. Profil agro-alimentaire, Québec, Service des études économiques, 1972.

quelques productions prédominantes : « [...] nous oblige à transiger davantage avec l'extérieur du Québec pour combler nos déficits toujours plus grands de céréales, bœuf, fruits, légumes verts et pommes de terre. Même si l'agriculture québécoise est toujours aussi déficitaire qu'elle l'était en 1954, son degré de spécialisation grandissant ne peut que la rendre plus efficace et lucrative »⁴⁸.

Deux ans plus tard, soit en 1974, le MAQ publie le fascicule *L'auto-approvisionnement, six bonnes façons d'y participer : luzerne, maïs-fourrager, maïs-grain, soya, orge, blé de printemps*.⁴⁹ Comme le titre l'indique, la culture des céréales est désormais au cœur des politiques visant l'auto-approvisionnement. L'objectif est d'atteindre 80 % d'autosuffisance dans le secteur de l'alimentation animale, de voir à la fabrication de moulée au Québec et de rendre le maïs produit dans le sud-ouest de la province accessible à tous les éleveurs québécois.

CONCLUSION

Les difficultés auxquelles est confrontée l'agriculture québécoise à partir de 1950 provoquent une prise de conscience des ratées d'un secteur trop orienté vers la

⁴⁸ Direction générale de la commercialisation, Ministère de l'Agriculture, *Consommation et degré d'auto-approvisionnement*, coll. Profil agro-alimentaire, Québec, Service des études économiques, 1972, p. 41.

⁴⁹ Ministère de l'Agriculture, *L'auto-approvisionnement, six bonnes façons d'y participer : luzerne, maïs-fourrager, maïs-grain, soya, orge, blé de printemps*, [Québec], Ministère de l'Agriculture, 1974.

production d'un seul produit et des conséquences d'une dépendance étroite aux grains importés de l'Ouest canadien grâce à de généreuses politiques subventionnaires du gouvernement fédéral. Pareille prise de conscience entraîne parallèlement une prise en charge à laquelle participent les divers intervenants du milieu agricole. Cette prise en charge se traduit par une spécialisation et une concentration des cultures et des élevages dans des régions dont les capacités agricoles sont redéfinies en fonction du climat, des sols et des marchés. L'orientation prise par la province vers les élevages et la production laitière requiert une grande quantité de grains qui proviennent essentiellement de l'Ouest canadien, ce qui crée un état de dépendance du Québec envers les Prairies et entache la compétitivité des agriculteurs québécois dont les coûts de production s'élèvent. Afin de contrer cette situation désavantageuse, le Québec décide d'augmenter ses productions céréalières et d'accroître l'autosuffisance agricole des producteurs de la province. Née du désir d'augmenter les revenus des producteurs agricoles et de contrecarrer les effets néfastes de la dépendance québécoise envers les grains de provende de l'Ouest canadien, la politique d'autosuffisance du MAQ bénéficiera de la régionalisation des cultures mise en place depuis les années 1950. Elle dépendra fortement de l'implantation de la culture du maïs-grain dans la vallée du Richelieu.

La fascinante histoire du maïs est celle d'une récolte capable de changer la pauvreté en prospérité.¹

Terre de chez nous

CHAPITRE 4

L'implantation du maïs-grain dans la vallée du Richelieu : la création d'une nature seconde

INTRODUCTION

Entre 1950 et 1980, la spécialisation régionale des productions et la recherche de l'autosuffisance provoquent un remodelage de l'écoumène agricole du Québec. Les « meilleures terres » sont destinées à certaines cultures céréalierres propres à approvisionner les éleveurs en grains de provende et diminuer la dépendance des producteurs québécois envers les céréales de l'Ouest canadien. La vallée du Richelieu devient alors l'hôte du maïs-grain, tandis que le bassin laitier se déplace vers des régions moins fertiles ou moins adaptées à la culture industrielle des céréales qui nécessite de grandes étendues planes.

Dans ce chapitre nous étudierons les transformations apportées à l'environnement agro-économique de la vallée du Richelieu. Bien que les pédologues et les agronomes du gouvernement présentent ce territoire comme une région « naturellement » adaptée à la culture du maïs-grain, l'écosystème agricole doit être

¹ J.-B. Roy, « Les promesses du maïs-grain », *TCN*, 17 avril 1968, p 14.

remodelé pour assurer des rendements élevés de cette culture ; la plante, les sols de même que les pratiques culturales doivent être transformés afin d'en maximiser les rendements. De plus, écouler le maïs-grain du Québec nécessite l'accès à un marché. L'établissement d'un réseau de vente auprès des transformateurs et des infrastructures d'entreposage et de séchage des grains sont alors indispensables. Ces deux aménagements, écologique et économique, rendent la vallée du Richelieu propice à l'introduction de monocultures du maïs-grain. Cette région se dote ainsi d'une nature seconde, car un nouvel ordre géographique s'implante dans l'environnement agricole de la vallée du Richelieu, déjà fortement humanisé par les pratiques agricoles des peuples autochtones et des colons européens, puis des agriculteurs commerciaux de la première moitié du 20^e siècle. Chacun leur tour, ces groupes ont inscrit dans le paysage l'empreinte de leurs activités fermières et de leur organisation sociale, tant par les changements écologiques qu'ils apportaient que par les réseaux d'échange au centre desquels se trouvaient la vallée du Richelieu. L'histoire de l'introduction du maïs-grain dans cette région, même si elle s'inscrit dans une certaine tradition de bouleversements tant par les aménagements environnementaux et sociaux qu'elle induit, n'en demeure pas moins significative, car elle accompagne des transformations fondamentales de l'industrie agricole et du milieu agraire au Québec après la Seconde Guerre mondiale.

1. LA SÉLECTION DE LA VALLÉE DU RICHELIEU ET DE VARIÉTÉS HYBRIDES DE MAÏS-GRAIN

Quand, au cours des années 1960, le MAQ cherche à stimuler la culture de maïs-grain au Québec pour atténuer la dépendance des éleveurs envers les grains de provende des provinces de l'Ouest, la vallée du Richelieu paraît particulièrement choyée par ses conditions pédo-climatiques et sa riche histoire agricole pour implanter cette céréale à grande échelle. Par contre, l'idée de consacrer spécialement une région à une culture est nouvelle dans le monde agricole québécois qui, jusqu'au début des années 1950, pratique l'agriculture sur l'ensemble du territoire de la province sans discrimination des terres. Il s'agit là d'une préoccupation récente découlant de l'abandon des terres agricoles et de l'accélération de l'exode rural depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui fait naître un intérêt pour la classification des terres, aussi bien au ministère que chez les agriculteurs. Ainsi, en 1956, un article de *La Terre de chez nous* traitant de la problématique de la conservation des terres fertiles souligne l'inégalité de la valeur des sols pour l'agriculture.² L'auteur fait valoir que la hiérarchisation des terres permettrait de déterminer des zones arables où la production agricole est prometteuse et d'identifier celles pouvant être réservées à d'autres fins vu leur pauvreté.³ Les producteurs

² C.-E. Campeau, « L'urbanisme et la mutilation de notre domaine arable », *TCN*, 9 mai 1956, p. 6-7.

³ Sans entrer ici dans les détails, la lutte pour l'implantation de la loi sur le zonage agricole découle de cette volonté des producteurs agricoles de conserver les meilleures terres pour la culture. Trouvant leur aboutissement dans la loi 90, adoptée en 1978, les revendications des producteurs pour la protection du territoire agricole illustre le changement de perception envers les terres agricoles. Anon., « Protection des terres agricoles à Saint-Charles », *TCN*, 6 avril 1977, p. 20; Anon., « L'opinion d'un professeur de McGill ; L'expansion des villes se fait au détriment de l'agriculture », *TCN*, 13 mars 1957 ;D.-E.

reconnaissent donc que le potentiel agricole des terres diffère d'une région à l'autre. Pour intensifier la production agricole québécoise, il leur apparaît nécessaire de protéger les meilleurs sols et de les réserver à des cultures spécifiques et d'orienter les élevages hors-sol vers les zones moins fertiles.

En réponse aux demandes des producteurs, les pédologues du MAQ mènent, au cours des années 1960, des études sur les possibilités d'utilisation des terres agricoles du Québec. Auguste Mailloux, chef de la division des Sols du Service de la Recherche et de l'Enseignement du MAQ, Armand Dubé et Lauréan Tardif, mettent en place un système de classification des sols.⁴ Cette étude repose sur les prémisses suivantes : les sols ont des « aptitudes particulières » et l'aménagement du territoire doit se faire en fonction de ces prédispositions naturelles. « Cette application est du ressort du pédologue compétent et expérimenté, quitte à laisser à l'agronome et à l'aménagiste le choix de la meilleure utilisation logique et pratique des possibilités du sol. Enfin, l'agronome pourra rechercher les meilleures techniques en vue d'augmenter ces possibilités au bénéfice du cultivateur ».⁵ S'il est possible d'augmenter la rentabilité des champs en appliquant de bonnes techniques culturales,

Grand'Pré, « Conservons à l'agriculture toutes les terres cultivables », *TCN*, 6 mars 1957, p. 6 ; « L'expansion des villes nous achemine-t-elle... vers une régie des terres ? », *TCN*, 27 mars 1957, p. 3 et 14 ; Roland Pigeon, « L'objectif de l'autosuffisance », *Le Coopérateur agricole*, vol. 2, no. 11, novembre 1973, p. 3 ; Guy Debailleul, « Zonage et agriculture québécoise dans les années 1970 », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos. 2-3, 1988, p. 397-416.

⁴ Auguste Mailloux, Armand Dubé et Lauréan Tardif, *Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole*, [Québec], Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, 1970, p. 5.

⁵ *Ibid.*, p. 7.

les qualités particulières des sols favorisent certaines cultures selon ces pédologues. Entre 1960 et 1972, l'équipe dirigée par Mailloux étudie l'ensemble du territoire québécois afin d'identifier les meilleures terres arables de la province. À la suite de ces travaux d'inventaire, Mailloux précise que la plaine de Montréal possède des terres agricoles fort intéressantes et recommande d'affiner la cartographie de cette région en raison de sa forte vocation naturelle.⁶

Parallèlement à ces travaux de pédologie, le Conseil des recherches agronomiques du Québec – l'agence scientifique du MAQ – finance une série d'études sur la culture du maïs-grain. Le but de ces travaux est d'approfondir les connaissances techniques pour la culture de cette plante. Les chercheurs tentent de déterminer les conditions optimales de croissance afin de créer les hybrides bien adaptés au Québec, en menant des essais de cultivars sur les terres de l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe. Les essais de cultivars s'inscrivent dans une longue tradition, car les travaux menés à l'École portent toujours sur des cultures prisées dans la région maskoutaine comme le foin, le maïs fourrager, la betterave fourragère, la betterave à sucre, l'orge et l'avoine, d'autant plus « que [la] ferme doit servir de démonstration pour les cultures de la région [...] ».⁷ Les premiers essais en champ à la fin des années 1950 démontrent que cette culture peut être rentable dans la vallée du Richelieu et, à partir de 1958, le maïs-grain et les fèves de soya s'ajoutent aux

⁶ Anon., « Fin de l'inventaire des terres agricoles du Québec », *TCN*, 5 juillet 1972, p. 6.

⁷ Département de l'Agriculture, *Rapport du ministre de l'Agriculture de la province de Québec*, Québec, 1950, p. 129.

cultures traditionnellement exploitées dans la région. Compte tenu des résultats lors des essais en champ, les agronomes fondent beaucoup d'espoir sur ces deux céréales : « Nous croyons que cette culture avec une bonne variété serait intéressante et profitable, pour notre région du moins, et nous voulons en continuer les essais ».⁸ Enfin, par le biais de son Conseil des recherches agronomiques, le MAQ finance les travaux de recherche du professeur R. K. Brown au collège MacDonald – la faculté d'agriculture de l'Université McGill – avec comme objectif la production de variétés hybrides à haut rendement et mieux adaptées aux conditions du Québec, ainsi que la production de variétés hybrides hâtives qui pourront atteindre leur maturité plus rapidement.⁹

Grâce à ces recherches subventionnées sur la croissance et les besoins du maïs-grain, le MAQ dispose de données exactes sur le rendement de cette culture pour changer la mentalité du monde agricole quant à la possibilité de cultiver de manière rentable une grande culture céralière au Québec. Dès lors, différentes instances du MAQ prennent en main la promotion du maïs-grain. Le Comité des herbages organise une conférence en janvier 1960 à Saint-Hyacinthe dans le but d'informer les spécialistes et les agronomes des possibilités qu'offrent le maïs-grain et le soya dans cette région grâce au développement des variétés hybrides. « Aux

⁸ Département de l'Agriculture, *Rapport du ministre de l'Agriculture de la province de Québec*, Québec, 1960, p. 190-191.

⁹ Notamment, le professeur Brown obtiendra une variété capable de croître sous 10° Celsius, seuil thermique inférieur pour la germination et la survie des plants de maïs. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, *Rapport annuel*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1962, p. 108.

agronomes présents, le directeur du Service de la Grande Culture a donné une note optimiste quant aux possibilités qu'offrent ces nouveaux hybrides de maïs à grain pour les cultivateurs du sud-ouest de la province ».¹⁰ Une trentaine d'agronomes et de spécialistes en grandes cultures travaillant dans la région y participent. Ces spécialistes du sud-ouest québécois retournent ensuite auprès des producteurs de leur région faire la promotion du maïs-grain. De plus, le ministère voit à la poursuite d'une série de travaux sur la culture du maïs-grain dans la région afin de déterminer les conditions optimales de croissance de la plante et d'identifier et sélectionner les variétés les plus adaptées à la région.

Au début des années 1970, des problèmes liés à l'humidité élevée des grains à la récolte mènent le MAQ, fortement désireux d'étendre la culture du maïs-grain, à réévaluer la distribution des unités-thermiques-maïs (UTM) en fonction des variations climatiques régionales.¹¹ Les scientifiques établissent la zone d'expansion de la culture du maïs-grain à 2500 UTM.¹² Les connaissances climatiques doivent permettre de choisir l'hybride approprié en fonction des variations de températures,

¹⁰ Département de l'Agriculture, *Rapport du ministre de l'Agriculture de la province de Québec*, Québec, 1961, p. 21.

¹¹ Les UTM sont établies selon la relation unissant la croissance du maïs à la température extérieure. Le nombre de jours où la température diurne est supérieure à 10 degrés Celsius et la température nocturne supérieure à 4,5 degrés Celsius détermine le nombre d'UTM d'une région. Ces températures permettent d'éviter les « gelées meurtrières ». Le nombre d'UTM doit être d'un minimum de 2 500 afin de permettre la culture du maïs-grain dont la température idéale pour la culture est de 30 degrés Celsius. Conseil des productions végétales du Québec ; Atelier de maïs ; Conseil des productions végétales du Québec ; Comité des plantes industrielles, *Évaluation des hybrides de maïs-grain : recommandation*, 1979.

¹² Pierre Dubé, Yvon Castonguay, Jacques Côté et Roger Léonard, « Réévaluation de la distribution des unités-thermiques-maïs au Québec », in *Bulletin technique*, no.7, Québec, 1974, p. 16.

même si elles sont minimes par rapport au canton voisin. À partir des connaissances obtenues par les climatologues du MAQ entre 1970 et 1978, le Conseil des productions végétales du Québec produit une carte indiquant la zone possédant un nombre suffisant d'UTM pour y pratiquer la culture du maïs-grain (figure 2). La situation de la vallée du Richelieu au cœur de cette zone est à la fois le produit des hybrides hâtifs de maïs-grain développés sous l'égide du MAQ, que des conditions climatiques qui y règnent. Si la vallée du Richelieu apparaît ainsi naturellement adaptée à la culture du maïs-grain, il faut néanmoins noter que l'écologie agricole de la région doit subir des modifications profondes pour que s'y généralise l'introduction de cette céréale.

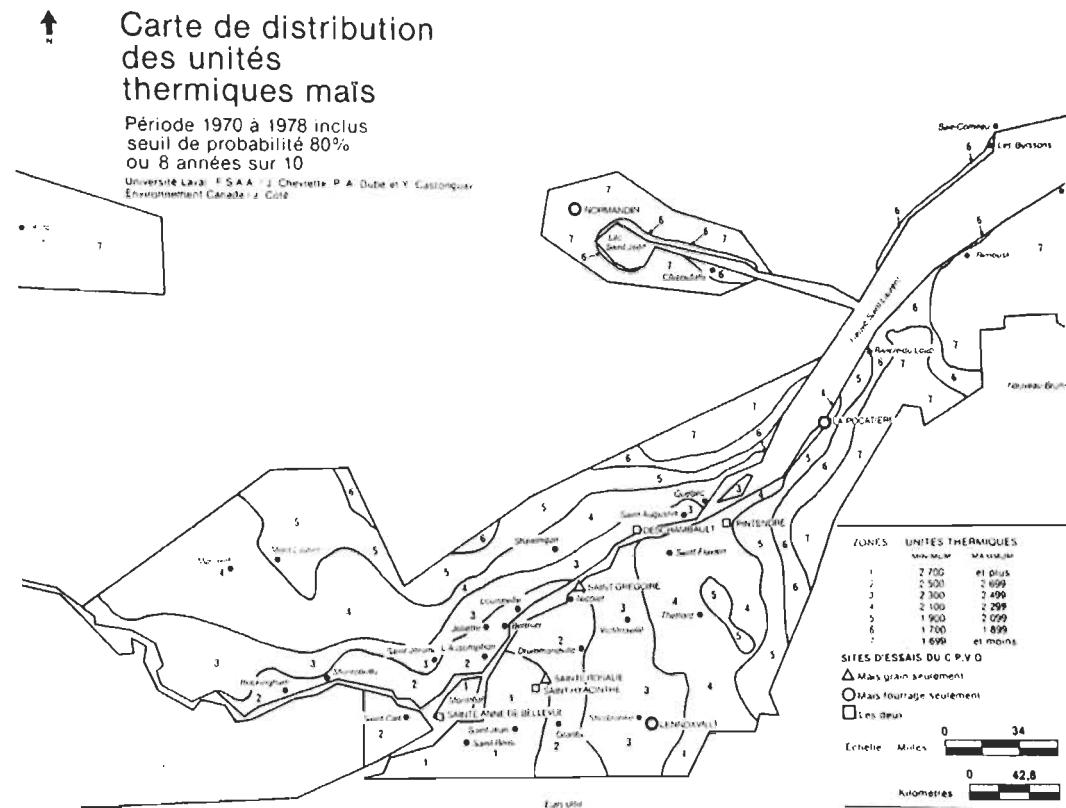


FIGURE 2 : Zonage des unités-thermiques-maïs

Source : Conseil des productions végétales du Québec Atelier de maïs, Conseil des productions végétales du Québec, Comité des plantes industrielles, *Évaluation des hybrides de maïs-grain : recommandation, 1979*, Québec.

2. L'aménagement du territoire : modification de l'écologie agricole de la vallée du Richelieu

La création de nouveaux hybrides de maïs-grain pouvant croître sous le climat québécois ne suffit pas pour accroître les rendements de cette plante qui requiert aussi des modifications biophysiques de l'environnement agricole. L'amélioration du sol est un point central dans l'adaptation de la vallée du Richelieu à la culture du maïs-

grain et elle passe par un meilleur drainage des terres et par un recours accru à la fertilisation.

Les chercheurs du MAQ qui s'intéressent à la fertilité du sol révèlent que la terre de la vallée du Richelieu n'est pas assez riche pour soutenir la monoculture d'une plante aussi exigeante que le maïs-grain et que l'apport en fertilisants est indispensable pour obtenir de bons rendements. « En raison des fortes exigences en azote du maïs et des difficultés que présente cette fumure sous les multiples aspects du coût, du dosage, des conditions climatiques... et des excès toujours possibles de cet élément, on s'attaque en priorité à ce problème »¹³. En plus de cette question de l'azote, les études menées dans les années 1970 portent sur les nitrates, l'analyse du sodium et du potassium dans les feuilles, ainsi que la fertilisation.¹⁴ Parallèlement, les agronomes du MAQ poursuivent des études sur les techniques culturales afin d'augmenter la productivité en champ.¹⁵

¹³ Anon., « Étude sur la densité des plantes de maïs-grain en relation avec l'efficacité et le contrôle de la fumure azotée », *TCN*, 24 mai 1972, p. 4.

¹⁴ Des essais sont faits pour la fertilisation des champs de maïs-grain et plus précisément sur « [...] la façon d'apporter de l'azote au maïs grain, soumis à un semis de plus en plus dense [...] ». Ces essais se font sur trois types de sols de la région maskoutaine avec trois variétés prometteuses de maïs sous la direction de l'agronome à la section de la Fertilité des sols du MAQ, M. Émile Chamberland. Les travaux sont faits en collaboration avec les stations de recherches agricoles de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Martine qui sont aidées par la compagnie des Engrais chimiques Maska de Sainte-Rosalie.

Anon., « Les brefs », in *Bulletin technique*, no. 7 [sic], juillet 1971, p. 19.

¹⁵ Anon., « Étude sur la densité des plantes de maïs-grain en relation avec l'efficacité et le contrôle de la fumure azotée », in *Bulletin technique*, no. 12, 1972, p. 6.

Ces recherches, de pair avec l'introduction du maïs-grain, contribuent à l'augmentation des surfaces fertilisées dans la région. Les besoins en nutriments de cette plante sont si importants que les cultivateurs doivent recourir à des quantités toujours plus élevées de fertilisants pour poursuivre cette culture sur des terres qui s'appauvrisse continuellement. Les données sur la fertilisation des champs n'apparaissent dans les recensements de l'agriculture qu'en 1971. La superficie fertilisée au Québec passe de 1 159 810 acres à 1 411 997 acres en 1981, alors que la superficie fertilisée dans la vallée du Richelieu représente 175 995 acres en 1971 contre 360 515 acres en 1981. La superficie provinciale de 1981 couvre 121 % de la superficie des années 1971 alors que celle du Richelieu en 1981 représente près de 205 % de celle de 1971. Ces augmentations démontrent que les agriculteurs cherchent à exercer un contrôle croissant sur l'environnement agraire pour cultiver du maïs-grain et en obtenir des rendements intéressants.

Outre l'utilisation de fertilisants, le contrôle accru de l'environnement pour la culture du maïs-grain signifie également des travaux de drainage et d'irrigation. Dans une étude réalisée en 1970, le géographe Ludger Beauregard considère que le plus grand problème qui se pose aux agriculteurs de la vallée du Richelieu est le drainage des terres. Les terres planes et argileuses de la vallée du Richelieu ont comme désavantage d'offrir un piètre drainage naturel. Le creusement de fossés pour drainer

les terres intérieures, c'est-à-dire les terres n'étant pas adjacentes à la rivière Richelieu, donne lieu à des travaux d'aménagement du territoire assez importants.¹⁶

Les travaux de drainage et d'irrigation sont loin de se limiter à la vallée du Richelieu. Le gouvernement du Québec a instauré, en 1945, le Service de l'hydraulique agricole desservant l'ensemble de la province. Ce service offre une aide technique, des subventions et de l'équipement aux agriculteurs pour leur permettre d'établir un bon système de drainage sur leur propriété. Mais comme le démontrent les données recueillies dans les recensements sur l'agriculture (tableau 11), les travaux d'irrigation des terres agricoles augmentent de façon significative au cours de la période pour la vallée du Richelieu. En l'espace d'une douzaine d'années, nous assistons au drainage des terres agricoles à travers le territoire agricole du Québec ; dans la vallée du Richelieu, le souci pour l'aménagement des sols se manifeste encore plus. La superficie provinciale drainée en 1980-1981 représente environ 876 % de celle de 1969-1970 alors que dans la vallée du Richelieu le drainage de 1980-1981 représente près de 930 % du total enregistré en 1969-1970 (tableau 10). Enfin, s'il n'y a pas de terre irriguée dans la vallée du Richelieu en 1951, alors que l'ensemble du territoire québécois compte 388 acres de terres irriguées. Dix ans plus tard, la vallée du Richelieu en possède 369 acres, et le Québec, 3460 acres. En 1971, la vallée du Richelieu en possède 10 478, et le Québec, 92 895.

¹⁶ Ludger Beauregard, « Les étapes de la mise en valeur agricole de la vallée du Richelieu », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, no. 32, septembre 1970, p. 178.

TABLEAU 10
Drainage souterrain en acres
1964-1980

	Québec	Richelieu
1964-65	ND	477
1969-70	14 189	3684,7
1974-75	39 541	11 795,70
1979-80	124 260	34 263,33

Source : Statistique sur le drainage souterrain, MAQ

TABLEAU 11
Irrigation des terres en acres
1951-1981

	Québec	Richelieu
1951	388	0
1961	3460	369
1971	92 895	10 478
1981	N/D	N/D

Source : Recensement canadien sur l'agriculture

Ainsi donc, la vallée du Richelieu qui devait être une région naturellement adaptée à la culture du maïs-grain a fait l'objet de multiples interventions et aménagements pour que soit implantée cette céréale. Les variétés mêmes de maïs-grain ont fait l'objet de travaux d'amélioration par des sélectionneurs et des généticiens de façon à pouvoir croître à grande échelle sur un territoire qui, somme toute, s'avérait moins clément et propice sur le plan agroclimatologique que ce laissaient entendre les propagandistes du ministère. En plus de participer à la reconfiguration du paysage agricole qui se traduit par une consolidation de fermes, moins nombreuses mais occupant des superficies plus grandes, l'introduction massive du maïs-grain a également mené à une recomposition de l'agrosystème de la vallée du Richelieu. Parallèlement aux changements écologiques engendrés par les pratiques de fertilisation et les travaux de drainage, des modifications des circuits d'échange permettront à la nouvelle production céréalière de pénétrer le marché québécois, pour autant que soient revus les modes d'entreposage et de distribution qui, jusque-là, desservaient les grains de provende de l'Ouest canadien.

3. CONSTRUCTION DU MARCHÉ : RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET PLAN CONJOINT

Le maïs-grain québécois arrive sur le marché alors que les productions importées des États-Unis et de l'Ontario comblient les besoins des meuniers et des distilleries de la province. Les producteurs de maïs-grain doivent alors s'insérer dans

un réseau d'approvisionnement établi et occupé depuis plusieurs décennies, à une époque où les agriculteurs ne croyaient pas pouvoir cultiver cette céréale de façon rentable. Dans cette optique, le MAQ, de concert avec les producteurs et les transformateurs, veille à la mise en place d'un réseau de distribution permettant d'écouler les productions et assure l'implantation définitive du maïs-grain au Québec.

3.1. Production et distribution du maïs-grain : les infrastructures

Jusqu'en 1969 les producteurs utilisaient la majorité des récoltes de maïs-grain sur leur ferme. Cette année marque un tournant par lequel l'autoconsommation ne suffit plus pour écouter l'ensemble des récoltes de maïs-grain.¹⁷ Dès lors, le pourcentage de la récolte de maïs-grain que se réserve le producteur commence à diminuer et ce, même si le volume des grains consommés à la ferme augmente.¹⁸ Toutefois, en 1970, plus de 80 % du maïs-grain utilisé par les éleveurs du Québec provient de l'Ontario et des États-Unis. Pour l'éditorialiste de la *Terre de chez nous*, il manque « [...] de circuits de commercialisation structurés de la ferme à l'utilisateur commercial (meuneries et distilleries) comme il en existe aux États-Unis et en Ontario. Ceci peut s'expliquer par le fait que les producteurs québécois sont encore

¹⁷ Anon., « La demande du maïs-grain au Québec », *TCN*, 9 avril 1969, p. 15.

¹⁸ Anon., « Utilisation du maïs... et auto-approvisionnement », *TCN*, 19 août 1970, p. 6.

peu expérimentés dans le domaine de la production commerciale qui n'existe en tant que telle, que depuis quelques années ».¹⁹

Avec le passage vers une production à grande échelle, les problèmes de commercialisation du maïs-grain au Québec deviennent manifestes. En 1969, lorsque l'autoconsommation devient insuffisante pour écouler les productions, les impacts du manque d'organisation de la mise en marché se font immédiatement sentir. « Quand ces producteurs ont voulu vendre leur récolte sur le marché de détail, des problèmes inattendus ont surgi malgré une demande bien supérieure à l'offre ».²⁰ Les autorités gouvernementales craignent que la situation devienne chronique. Elles tentent alors de mieux cerner les besoins, les acheteurs potentiels ainsi que le réseau de distribution et d'approvisionnement. De telles connaissances visent la mise sur pied d'une stratégie pour que les producteurs québécois parviennent à percer le marché.

Pourtant, il existe bel et bien un marché et certains producteurs parviennent à y accéder. L'utilisation du maïs-grain québécois a presque triplé dans les meuneries de la province entre 1961 et 1969. Son utilisation dans les distilleries s'est aussi accrue, passant de 1 870 092 boisseaux en 1961 à 3 976 544 boisseaux en 1969. Par le fait même, les distilleries augmentent la part de maïs-grain du Québec dans leur consommation totale, de 3,4 % en 1967 à 11 % en 1969. Elles soulignent que la qualité du maïs-grain québécois est comparable à celle de l'Ontario et supérieure à

¹⁹ Anon., « Forte demande de maïs-grain dans la province de Québec », *TCN*, 19 août 1970, p. 6.

²⁰ Anon., « La demande du maïs-grain au Québec », *TCN*, 9 avril 1969, p. 15.

celle des États-Unis. « C'est pourquoi ces entreprises s'intéressent de plus en plus à la production du maïs-grain au Québec. Certaines allant même jusqu'à subventionner quelques producteurs qui acceptent de tenter l'expérience de cette culture ».²¹

La consommation des distilleries s'avère toutefois insuffisante et le principal débouché des producteurs de maïs-grain du Québec demeure les meuneries qui s'accaparent 90 % des ventes en 1970. Pour le MAQ, qui fait de la mise en marché une priorité depuis plusieurs années, il faut resserrer les liens et les échanges entre les producteurs de maïs-grain du Québec et leur principal consommateur potentiel si la politique d'autosuffisance doit atteindre ses fins. Aussi entreprend-il une étude sur la demande en maïs-grain au Québec pour mieux en coordonner la production et la distribution.²² Parallèlement, l'Office Canadien des Provendes et le Conseil des Recherches Agricoles du Québec octroient une subvention à des économistes de l'Université de Sherbrooke pour étudier le réseau et la localisation optimale des meuneries dans la province.²³

²¹ Anon., « En dépit d'une progression rapide ; La production du maïs au Québec est encore excessivement faible », *Le Meunier Québécois*, septembre 1970, vol. 5, no. 1, p. 18.

²² Anon., « Le Service de la Mise en marché et les problèmes du maïs-grain », *TCN*, 2 avril 1969, p. 15.

²³ Jean-Guy Latulippe, *Localisation optimale des meuneries au Québec*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 1971, volume 5, p. 91.

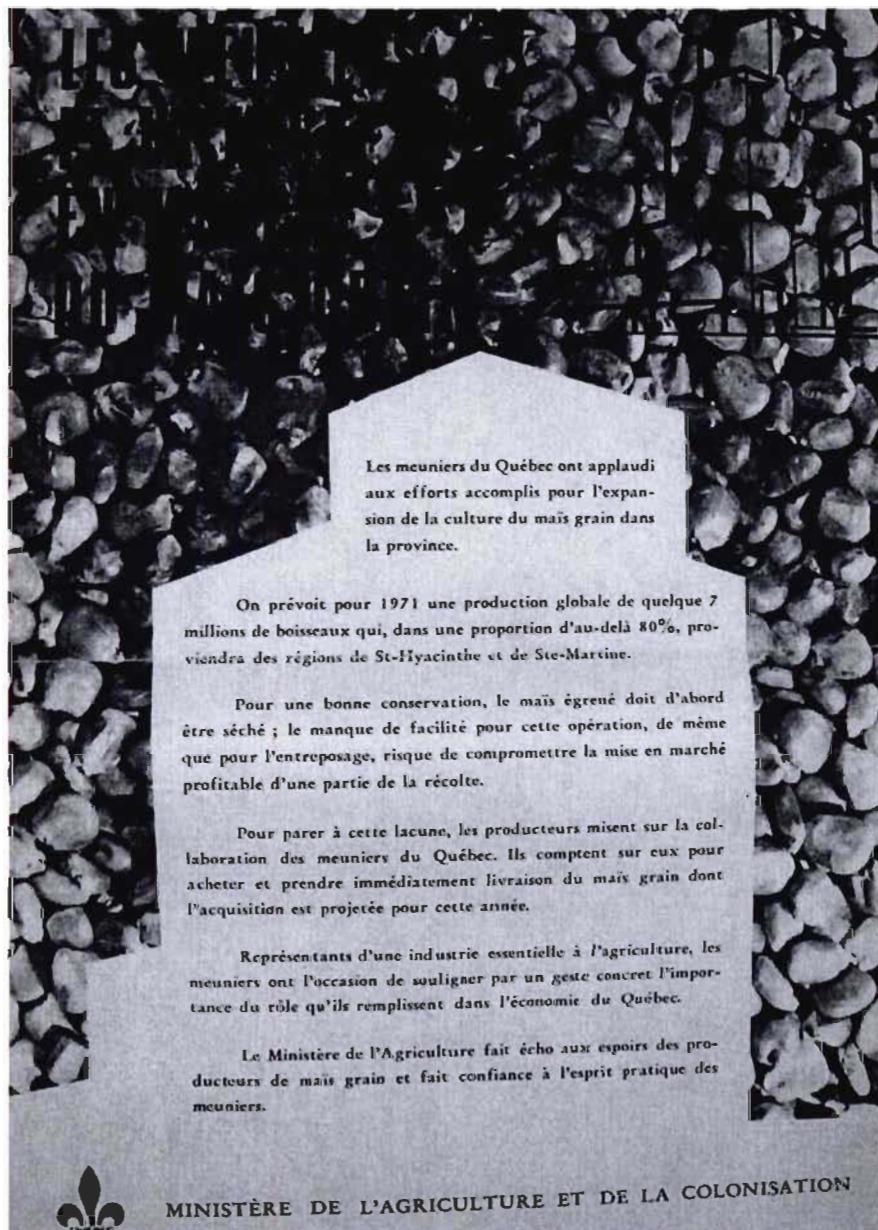


FIGURE 3 :« Les meuniers et la mise en marché du maïs-grain »
 Source : *Le Meunier Québécois*, octobre 1971, p. 9.

Pour les meuneries, il n'est pas question d'offrir un accès privilégié à la production locale. Elles se trouvent d'ailleurs en position de force pour négocier le

prix des céréales, car les producteurs sont lésés par les capacités insuffisantes des infrastructures d'entreposage et de séchage qui obligent les producteurs à trouver des acheteurs dès la récolte. Ce faisant, ils inondent le marché en même temps, ce qui contribue à la chute du prix des céréales. Aussi, comme le démontre l'annonce ci-haut (figure 3), le MAQ supplie les meuniers, en leur demandant d'apprécier les « efforts accomplis pour l'expansion de la culture du maïs grain dans la province » et de faire preuve d'un « esprit pratique » alors que une récolte record est attendue en 1971.

La question de l'entreposage des grains suscite toutefois une mobilisation des différents intervenants lorsque le gouvernement fédéral élimine les subventions au transport du grain de l'Ouest canadien. Outre les producteurs, les meuniers et les éleveurs qui dépendent de grains réclament la construction d'entrepôts et de séchoirs à grains au Québec pour permettre un approvisionnement tout au long de l'année. Cette mobilisation s'intensifie en 1977, au lendemain d'une annonce, par le gouvernement fédéral, d'un projet visant l'édification d'un silo-terminus à Windsor, en Ontario. L'UPA trouve injuste cette aide apportée à la province voisine. Le Québec, qui a également besoin de ces installations, est laissé pour compte. Ce silo sera suffisamment spacieux pour permettre l'installation de trois usines de transformation à proximité du Québec et favorisera ainsi la commercialisation du maïs-grain ontarien auprès des éleveurs et des meuniers québécois. De plus, son emplacement va favoriser les exportations vers le Québec et les Maritimes tout en diminuant la dépendance de l'Ontario envers les Prairies et les États-Unis. Cette

annonce coïncide avec le désir exprimé par la Fédération des producteurs de cultures commerciales (voir plus bas) de voir le gouvernement provincial définir une politique québécoise plus agressive dans le domaine des grains pour parvenir à une plus grande autosuffisance. Selon la Fédération, Québec se doit de voir à la construction d'entrepôts afin de permettre le plein développement des cultures céralières dans la province.²⁴

Le gouvernement fédéral réagit rapidement et annonce une aide à la construction de silos au Québec. En novembre 1978, le ministre de l'Agriculture du Canada inaugure le premier silo à Sainte-Rosalie, dans la région de Saint-Hyacinthe.²⁵ Le ministre déclare alors que : « Sainte-Rosalie est au cœur d'une région du Québec où la culture commerciale des céréales fourragères est en pleine expansion et les producteurs aussi bien que les éleveurs de la région bénéficieront substantiellement de ces nouvelles installations ».²⁶ En construisant un centre d'entreposage et de séchage de grains à Sainte-Rosalie, le gouvernement fédéral cherche aussi à augmenter les superficies des emblavures de la région et à améliorer la distribution des grains vers les régions où se consomment ces grains.²⁷ Il reconnaît ainsi que la région de Saint-Hyacinthe produit sous sa capacité d'exploitation et que

²⁴ Pierre Courteau, « À quand un projet précis sur l'entreposage des grains au Québec ? », *TCN*, 18 mai 1977, p. 3.

²⁵ Avec cette aide, Ottawa assure 50 % du coût de construction du silo. Une partie de cette subvention devra être remboursée par la suite, lorsque le silo sera rentable.

²⁶ Anon., « À Ste-Rosalie ; Construction d'un nouveau silo-élévateur », *TCN*, 26 octobre 1977, p. 18.

²⁷ Anon., « Inauguration du centre d'entreposage et de séchage des grains de Sainte-Rosalie », *TCN*, 16 novembre 1978, p. 9.

le manque d'espace d'entreposage nuit à son plein développement. D'ailleurs, une semaine avant l'inauguration du centre de Sainte-Rosalie, le ministre fédéral de l'Agriculture et le responsable de la Commission canadienne du blé annoncent officiellement trois nouveaux programmes afin « d'accroître la capacité d'entreposage des céréales fourragères dans les régions du Canada où la production de céréales fourragères est déficiente ».²⁸

Dans un contexte de négociations intergouvernementales autour de la question du transport des grains de provende, cette annonce donne lieu à une surenchère entre les deux paliers de gouvernement pour l'entreposage et le développement des cultures de grains de provende.²⁹ En décembre 1978, le MAQ annonce une politique visant l'établissement de centres d'entreposage. Le gouvernement provincial prévoit la mise en place, dans chaque région agricole du Québec, de services de criblage, de classification, de séchage et d'entreposage. De plus, le gouvernement accorde une aide pour la construction de silos à la ferme. D'ailleurs, les agriculteurs sont parfaitement conscients de la rivalité entre les deux paliers de gouvernement et comptent en profiter grandement.³⁰ Lorsque les gouvernements concluent leurs négociations concernant le transfert de fonds du fédéral vers le provincial à la suite de l'arrêt de l'aide au transport des grains de provende, Québec obtient un financement

²⁸ Anon., « Programme d'aide financière à l'entreposage des céréales fourragères », *TCN*, 9 novembre 1977, p. 12.

²⁹ Jean-Pierre Gagnon, « Chronique : Les hommes et la politique ; Entreposage des grains : Le conflit Ottawa Québec persiste », *TCN*, 2 novembre 1977, p. 20.

³⁰ Marc Lestage, « Chronique : Les hommes et la politique ; L'agriculture profitera de la rivalité Québec – Ottawa », *TCN*, 14 décembre 1977, p. 2.

compensatoire pour augmenter le nombre d'installations d'entreposage et développer ses cultures céréalières pour l'alimentation animale. En 1978, le gouvernement fédéral octroie \$ 33 500 000 sur 5 ans au gouvernement québécois pour des installations d'entreposage, des subventions à l'achat de récolteuses à céréales et l'aide à l'acquisition de séchoirs et de silos à fourrages.³¹

3.2. La structuration du marché : l'adoption du plan conjoint

Avant que ne se mette en place un système d'une capacité suffisante pour entreposer et sécher le maïs-grain, les producteurs sont confrontés à une mise en marché d'autant plus difficile à gérer qu'ils ne bénéficient pas de programme de stabilisation ou de garantie du revenu. La production est alors en pleine expansion, alors que les débouchés piétinent. Pour les producteurs de maïs-grain du Québec, il est essentiel de prévoir les récoltes, d'établir des liens avec les acheteurs et de mettre en place des installations d'entreposage. De même, en dépit du rapprochement que le MAQ tente d'orchestrer, l'indifférence des meuniers mène les producteurs de maïs-grain à rechercher activement la mise en place d'un plan conjoint dès le début des années 1970. La mise en place de plans conjoints joue un rôle clé pour régler les conditions de vente et garantir une certaine stabilité auprès de producteurs « désirant

³¹ « Programme de rajustement de l'aide au transport des aliments du bétail », *TCN*, 1^{er} mars 1978, p. 18.

mieux contrôler et protéger leur accès au marché intérieur ». Créeée dans la foulée de la Commission Héon et chapeautée par l'Office des marchés agricoles depuis 1958, cette mesure participe fortement à la modernisation de l'agriculture québécoise dans la seconde moitié du 20^e siècle.

Dès 1967, les producteurs de maïs-grain se dotent d'un syndicat spécialisé affilié à l'UCC : le Syndicat des producteurs de cultures commerciales – maïs-grain. Ce regroupement veille à la mise en marché du maïs-grain québécois.³² Pour aider les producteurs à écouler leurs récoltes, ce syndicat établit un service de liaison entre les acheteurs et les vendeurs pour faire connaître de part et d'autre les quantités disponibles et les quantités désirées.³³ Bien que cette liaison peut temporairement pallier les problèmes de commercialisation du maïs-grain, le syndicat des producteurs de maïs-grain espère rapidement l'adoption d'un plan conjoint pour assurer aux producteurs un meilleur contrôle de la vente de leurs récoltes et, surtout, établir un rapport de force par la négociation collective des conditions régissant la mise en marché du maïs-grain.³⁴ C'est du moins ce que les producteurs peuvent constater pour les autres productions qui sont alors soumises à des plans conjoints.³⁵ Outre l'augmentation des revenus, les producteurs espèrent aussi l'adoption d'un plan

³² Anon., « À St-Hyacinthe; Les producteurs de maïs fondent leur syndicat », *TCN*, 17 mai 1967, p. 6.

³³ Anon., « Producteurs de Cultures industrielles ; Vente et achat de maïs-grain », *TCN*, 11 octobre 1967, p. 10.

³⁴ Anon., « Les producteurs de maïs-grain entendent bien s'organiser », *TCN*, 10 avril 1968, p. 10.

³⁵ En 1961, c'est le cas des producteurs laitiers, des acériculteurs, de certains maraîchers, des producteurs de pulpe à papier. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, Québec, Boréal express, 1986, p. 263.

conjoint pour mieux défendre leurs intérêts auprès des gouvernements fédéral et provincial et faire valoir leur opinion sur les politiques céréalières. Pour toutes ces raisons, l'adoption d'un plan conjoint devient le principal cheval de bataille du syndicat des producteurs de maïs-grain au cours des années 1970, mais ce projet n'aura pas l'heure de plaisir aux meuniers.

En 1974, la direction de l'UPA – qui succède à l'Union catholique des cultivateurs en 1972 – démontre clairement son désir d'aider les producteurs de maïs-grain à obtenir un meilleur prix de vente.³⁶ Le militantisme agricole est alors en plein essor, avec l'adoption récente d'une loi rendant la cotisation obligatoire des agriculteurs auprès de leur syndicat.³⁷ Les représentants du syndicat des producteurs de maïs-grain rencontrent le directeur du service de la mise en marché de l'UPA, M. Maurice Mercier, et l'informent de leur désir de s'organiser autour d'un plan conjoint. Ils exposent les principales recommandations de l'UPA au comité chargé de l'étude de la question du plan conjoint.³⁸

En 1975, le Syndicat des producteurs de maïs-grain devient la Fédération des producteurs de cultures commerciales (FPCC).³⁹ Cette fédération syndicale regroupe

³⁶ Anon., « Les producteurs de maïs-grain entendent structurer dès à présent leur mise en marché », *TCN*, 3 avril 1974, p. 4.

³⁷ Jean-Pierre Kesterman, Guy Boiclar et Jean-Marc Kirouac, *L'histoire du syndicalisme agricole au Québec : UCC-UPA, 1924-2004*, Montréal, Boréal, 2004, p. 367.

³⁸ Anon., « La mise en marché au jour le jour », *TCN*, 10 avril 1974, p. 7.

³⁹ R.L., « Au service de la Mise en Marché de l'UPA : Neuf productions s'organisent », *TCN*, 5 février 1975, p. 11.

entre autres les producteurs de maïs-grain, de lin, de soya, de blé et de betterave à sucre. La FPCC prend la relève dans le dossier du plan conjoint auquel elle ajoute l'obtention d'une assurance-stabilisation pour garantir un revenu annuel net aux producteurs.⁴⁰ La FPCC, qui se réjouit de l'implantation d'une politique fédérale de stabilisation des revenus pour les producteurs de porcs, de soya et de maïs en 1977,⁴¹ souhaite que le gouvernement du Québec établisse également un régime de stabilisation des coûts touchant les cultures de maïs-grain, d'avoine, de blé, d'orge et de luzerne déshydratée. Un comité UPA-MAQ travaille à la détermination des coûts de production pour rendre cette mesure effective. Finalement, à la fin de l'année 1978, les producteurs de maïs-grain obtiennent une assurance-stabilisation, après les éleveurs de bovins de boucherie, les producteurs de pommes de terre, et les éleveurs de porcelets. « Au moment où le Québec intensifie ses efforts en vue d'accroître sa production de céréales, le nouveau régime constitue un stimulant additionnel pour les agriculteurs désireux de se lancer dans cette culture, assurés qu'ils seront d'être protégés contre des fluctuations de prix ».⁴² Le MAQ et l'UPA espèrent alors que cette sécurité financière servira de stimulant à l'accroissement de cette production.

Si nombre de mesures pour accroître la production céréalière au Québec sont en place, il demeure que les producteurs étrangers de maïs-grain jouissent toujours de

⁴⁰ Pour ce faire, un revenu stabilisé est fixé suite à une étude des coûts de production adaptée à chaque culture spécialisée. Si les revenus des producteurs sont inférieurs à ce revenu stabilisé, une compensation leur est remise par le MAQ.

⁴¹ Anon., « Stabilisation des prix du porc, du maïs et du soya », *TCN*, 4 mai 1977, p. 20.

⁴² Anon., « Le maïs-grain est la 4^e production à bénéficier de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles », *TCN*, 7 décembre 1978, p. 9.

meilleures conditions pour faire circuler leurs grains sur le marché québécois. La FPCC négocie alors directement avec des transformateurs, comme le géant de la moulée Nutribec, pour les convaincre d'acheter auprès des producteurs québécois. Par contre, ces efforts sont contrecarrés par des producteurs vendant leur récolte à un prix dérisoire, ce qui oblige les producteurs à baisser leurs prix de vente.⁴³ C'est pourquoi, en 1979, la FPCC revient à la charge avec sa demande de plan conjoint qui, à ses yeux, demeure la seule solution envisageable afin de permettre aux producteurs québécois de mieux contrôler la commercialisation du maïs-grain.⁴⁴

La FPCC fait toutefois face aux meuniers regroupés depuis plus d'une quinzaine d'années au sein de l'Association professionnelle des meuniers du Québec (APMQ). Créée au départ pour lutter pour le maintien de la subvention canadienne pour le transport des grains,⁴⁵ l'Association s'oppose à l'établissement d'un plan conjoint lors des audiences de l'Office des marchés agricoles. L'intervention de l'APMQ se justifie par l'inscription, dans la demande de plan conjoint, de 21 variétés de grains utilisées par les meuniers pour la fabrication de moulées, dont le blé, l'orge, l'avoine et le maïs-grain. Comme la fabrication de moulées animales est le plus grand

⁴³ André Harbec, « Éditorial ; Le maïs québécois : production déficitaire vendue à rabais sur son propre marché », *TCN*, 8 février 1979, p. 3.

⁴⁴ Renald Bourgeois, « À l'Assemblée générale des cultures commerciales ; Poursuivre le travail entrepris », *TCN*, 12 avril 1979, p. 7.

⁴⁵ En 1960, des meuniers et des courtiers en grains se réunissent à Saint-Hyacinthe afin de créer les bases de l'*Association pour l'expansion et la protection de l'industrie agricole dans l'Est du Canada inc.* Cette association créée officiellement en 1961 allait devenir, deux ans plus tard l'APMQ. *Meunier Québécois*, octobre 1970, vol.5, no.2.

débouché des producteurs céréaliers du Québec, l'APMQ soutient qu'il est normal que les transformateurs aient leur mot à dire dans ce dossier.

Au cours de ces audiences, M. Quintin, le président de l'APMQ, rappelle les exigences du monde de la fabrication de l'alimentation animale :

Pour rentabiliser ses investissements et assurer un service adéquat à sa clientèle, le meunier doit compter 1^o) sur un approvisionnement aux prix concurrentiels avec ceux des autres sources d'approvisionnement ; 2^o) sur une disponibilité régulière quels que soit la saison ou les rendements des récoltes ; 3^o) sur une qualité équivalente à celle des sources alternatives d'approvisionnement⁴⁶

Surtout, Quintin insiste sur la disponibilité de grains en provenance de l'extérieur. Aux yeux de l'APMQ, s'attacher à tout prix à la politique de l'autosuffisance nuirait aux meuniers, puisque la culture céréalière n'est rentable que sur une superficie limitée de l'écoumène agricole québécois. De plus, le statut saisonnier de l'agriculture au Québec augmente la probabilité de problèmes d'approvisionnement.⁴⁷ Selon cette association, l'équilibre entre la production et les besoins des marchés est précaire et la mise en place d'un plan conjoint risque de mettre à mal cet équilibre.

⁴⁶ Anon., « Plan conjoint des producteurs de cultures commerciales », *Le Meunier Québécois*, avril 1981, vol. 15, no. 8, p. 2.

⁴⁷ *Id.*

En 1982, la FPCC obtient son plan conjoint. L'APMQ qui n'a pu avoir gain de cause dans ce dossier, est néanmoins parvenu à empêcher l'organisme syndical à occuper seul le terrain touchant l'établissement de standards de qualité et la classification des grains. La Régie des grains du Québec, que le gouvernement du Québec vient de créer en 1981, a justement comme objectif de contrôler la qualité des grains québécois. Pour ce faire la Régie des grains doit voir à « [...] l'élaboration et l'application d'un système de classification des grains ».⁴⁸ Or, la Fédération des producteurs de cultures commerciales cherchait précisément à occuper ce terrain avec un projet de plan conjoint qui conférait aux producteurs le pouvoir d'établir des normes de qualité, de classification, d'emballage, de pesée et d'approvisionnement. Pour l'APMQ, ces demandes ne correspondaient pas aux intérêts de l'industrie céréalière, ni de l'industrie des moulées et de l'élevage et elle souhaitait voir la nouvelle Régie des grains s'occuper précisément de ces tâches.

CONCLUSION

L'implantation du maïs-grain dans la vallée du Richelieu découle de modifications de l'environnement agroalimentaire. Le maïs-grain étant une plante ne poussant pas densément au Québec, il a fallu créer des hybrides et apporter des modifications à la structure du sol afin de permettre une culture rentable dans la

⁴⁸ Régie des grains du Québec, *Rapport annuel 1981-1982*, Québec, 1982, p. 5.

vallée du Richelieu. De plus, l'arrivée tardive du maïs-grain au Québec a obligé les producteurs d'ici à se tailler une place dans un marché organisé autour des productions étrangères. Ces éléments ont nécessité un remaniement de l'environnement naturel et économique de la vallée du Richelieu afin de permettre au MAQ d'atteindre son objectif d'autosuffisance agricole et aux producteurs d'obtenir des revenus intéressants pour leurs récoltes.

L'amélioration de variétés hybrides à haut rendement et l'amélioration des terres par un encadrement des techniques culturales ont permis l'augmentation de la productivité des champs. La sélection de la vallée du Richelieu en tant que région productrice de maïs-grain en raison de son climat a permis parallèlement d'insérer cette plante sur les terres d'exploitation tournées vers l'élevage animal qui, après leur auto approvisionnement, ont eu la possibilité d'écouler leur surplus dans les meuneries et autres transformateurs de la région. Mais l'accroissement rapide de la production a provoqué des problèmes pour la vente des grains. Gouvernement, syndicats agricoles et transformateurs ont mis en place des mesures pour remédier à ce problème en voyant à l'installation des infrastructures d'entreposage et des séchoirs. Ils ont aussi doté le secteur d'un plan conjoint pour régir les échanges dans le secteur et stabiliser les conditions des producteurs de maïs-grain.

CONCLUSION

Ce mémoire traitait de la modernisation agricole au Québec entre 1950 et 1980 pour en identifier les moteurs et les principales répercussions sur le paysage agricole. Pour ce faire, nous avons identifié les principales caractéristiques de la modernisation agricole en recourant aux statistiques tirées des recensements canadiens sur l'agriculture. Cette démarche nous a menée à caractériser ces transformations par des processus d'intensification, de régionalisation, de diversification et de spécialisation des productions agricoles au cours de la période étudiée. Au cœur de ces transformations, l'introduction du maïs-grain dans la vallée du Richelieu nous apparaissait symptomatique de la modernisation de l'agriculture, car elle reposait sur une série de développements technologiques et scientifiques, qu'elle bénéficiait de la consolidation des exploitations agricoles et que les monocultures céréalier symbolisaient la fin du poly-élevage avec, d'un côté, la production de maïs-grain pour nourrir le bétail dans des exploitations spécialisées ou pour approvisionner les producteurs de moulées et, de l'autre, des élevages animaux dont les installations hors-sol étaient principalement composés de porcs et de volailles.

Tandis que l'étude des transformations du paysage agricole nous a permis de cerner les impacts des pratiques culturelles sur l'environnement, l'analyse des politiques agricoles nous a mené à comprendre les motivations des acteurs qui ont orchestré ces transformations. La promotion de l'autosuffisance agricole au Québec nous est apparue comme un facteur décisif des changements de l'agro-économie et du paysage agricole qui trouvent une expression particulière dans l'introduction du maïs-grain dans la vallée du Richelieu. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le monde agricole est confronté à de nombreuses difficultés, non la moindre étant la faiblesse de son revenu comparativement au reste de la société québécoise qui voit son sort et ses revenus sensiblement améliorés au lendemain de la guerre. Les différentes mesures que le ministère de l'Agriculture met en place ne suffisent pas à stopper l'exode d'une population rurale qui cherche à améliorer son sort. L'amélioration de la production agricole – son intensification et l'accroissement de sa productivité – devient un objectif que le MAQ souhaite atteindre par la diversification des productions et la spécialisation régionale. L'implantation de cette division spatiale du travail agricole se heurte toutefois aux politiques mises en place par le gouvernement fédéral durant la Seconde Guerre mondiale qui cantonnaient l'agriculture québécoise dans les productions animales – principalement laitières – et qui la rendaient dépendante des productions céréalières de l'ouest du pays. Les subventions accordées pour l'aide au transport des grains et leur constante remise en question à partir des années 1960 démontrent la fragilité des politiques agricoles que le gouvernement provincial a mis en place pour améliorer la compétitivité de ce

secteur, maintenant fortement intégré au reste de l'économie du Québec. De même, les éleveurs québécois se trouvaient désavantagés vis-à-vis leurs concurrents de l'Ouest qui avaient accès à des grains de provende à moindre coût. Le MAQ se devait alors d'encourager fortement la production de céréales à grande échelle s'il voulait que ces éleveurs disposent de grains de provende à un coût qui ne soit pas prohibitif. La recherche de l'autosuffisance agroalimentaire allait donc pousser le ministère de l'Agriculture à promouvoir la production de maïs-grain dans une région considérée comme naturellement adaptée à cette culture, pour occuper un marché encombré par des importations de l'Ontario et des États-Unis.

En mettant sur pied des mesures d'aide pour les producteurs spécialisés, le MAQ s'engageait dans une transformation radicale de l'environnement agricole québécois et ce, avec l'aide des producteurs et des transformateurs. L'introduction du maïs-grain dans la vallée du Richelieu a été le fruit d'une série de travaux scientifiques et techniques, certains descriptifs où les zones de production aux températures les plus appropriées étaient identifiées, d'autres davantage interventionnistes, où un aménagement foncier devenait nécessaire pour produire la céréale convoitée de façon intensive et économique. Ainsi, les agriculteurs ont procédé à des travaux de drainage et d'irrigation et à une fertilisation accrue pour cultiver cette plante exigeante pour le sol et qui nécessite beaucoup de chaleur pour mûrir en champ. Mais d'abord, le MAQ a assisté la création d'hybrides hâtifs adaptés aux différentes zones climatiques québécoises.

Ces contrôles exercés sur l'écosystème ont trouvé leur pendant dans l'environnement économique car les producteurs devaient avoir accès à un marché afin d'écouler leurs récoltes. La construction de ce marché est d'abord passé par la mise en place d'infrastructures pour l'entreposage et le séchage du grain, pour éviter d'inonder à tous les automnes le marché avec une grande quantité à écouler à un prix dérisoire. Pareilles infrastructures convenaient également aux meuniers, principaux acheteurs et transformateurs de grains de provende, puisque le maïs-grain devenait disponible tout au long de l'année. Puis, toujours pour exercer un meilleur contrôle sur le marché, les producteurs de céréales ont obtenu, comme leurs collègues d'autres spécialités agricoles, un plan conjoint régissant les conditions de vente entre les producteurs et les acheteurs

Ces éléments naturels et économiques composent l'environnement transformé, la «nature seconde» propice à l'introduction du maïs-grain au Québec. La vallée du Richelieu se modèle petit à petit afin de correspondre aux attentes que notre société a projetées sur cette région et sur la culture du maïs-grain. La poursuite de l'autosuffisance agricole québécoise a motivé le MAQ à mettre en place les mesures d'aide aux producteurs et à la diversification des productions agricoles. Si les motivations des acteurs diffèrent, les résultats demeurent la modernisation de l'agriculture et la transformation du paysage agricole.

La modernisation agricole découle donc d'un ensemble de facteurs et repose sur les divers acteurs que sont le MAQ, les producteurs et les transformateurs. Cette modernisation représente une volonté politico-économique et s'inscrit dans le mouvement plus large de transformation de la société rurale au Québec. Ainsi, les sources utilisées nous permettent de voir le discours officiel véhiculé par les différentes instances du monde agricole que sont l'UPA, la Fédérée, le MAQ et l'APMQ. Par contre, il aurait été intéressant de compléter notre réflexion par des entrevues menées auprès des agriculteurs ayant adopté de nouvelles cultures et ayant racheté les terres de leur voisin afin d'augmenter leur production. Ainsi, nous aurions pu connaître non seulement les motivations personnelles des producteurs, mais également leur perception des différents discours valorisant les nouvelles cultures. De plus, cette approche nous aurait permis de confronter le discours officiel représentant les producteurs aux réalités vécues par les producteurs de la région de la vallée du Richelieu.

Enfin, comme le maïs-grain est devenu la porte d'entrée des organismes génétiquement modifiés en agriculture au Québec, cette réflexion contribuerait au débat présent sur cet objet controversé. Est-ce les mêmes arguments et les mêmes objectifs qui soutiennent les recherches en génétique ? Parmi la série de phénomènes qui accompagnent la modernisation de l'agriculture après la Seconde Guerre mondiale – la recherche d'une productivité et d'une rentabilité accrues, la vision d'une plante devenue un simple produit de consommation, le désir de contrôle des

éléments naturels et des facteurs de production – lesquels demeurent pertinents pour comprendre les mutations contemporaines de l'agriculture et avec quelle acuité se font-ils sentir?

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources

1.1) Archives consultées

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

E9, S102 Fonds du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ; Gestion des productions agricoles

E9,S105 Fonds du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ; Mise en marché et commercialisation

E9, S106 Fonds du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ; Recherche et enseignement agricoles

ÉCOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES, MONTRÉAL ; SERVICES DE LA GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES

P012 Fonds de la Coopérative Fédérée de Québec

CENTRE D'HISTOIRE DE SAINT-HYACINTHE ; CENTRE RÉGIONAL D'ARCHIVES ET DE GÉNÉALOGIE

CH102 Union des Producteurs agricoles de Saint-Hyacinthe

1.2) Imprimés gouvernementaux

BÉLANGER, Marcel. *L'agriculture du Québec : documentation cartographique.* [Québec], Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, Conseil des recherches agricoles, 1965. 133 p.

Conférence socio-économique sur l'industrie céréalière ; Saint-Hyacinthe. *Agroalimentaire : l'industrie céréalière : rapport.* [Québec], Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, 1979. 233 p.

Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec. *L'industrie laitière au Québec : rapport.* [Québec], la Commission, 1967. 164 p.

Comité d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs. *Rapport du Comité d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs.* Québec, 1955. 455 p.

Conseil des productions végétales du Québec ; Atelier de maïs. Conseil des productions végétales du Québec ; Comité des plantes industrielles. *Évaluation des hybrides de maïs-grain : recommandation.* [Québec], l'Atelier, 1974.

Département de l'Agriculture. *Rapport du ministre de l'Agriculture de la province de Québec.* Québec, 1950-1961.

MAILLOUX, Auguste, Armand DUBÉ et Lauréan TARDIF. *Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole.* [Québec], Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, 1970. 31 p.

Ministère de l'Agriculture. *L'auto approvisionnement, six bonnes façons d'y participer : luzerne, maïs-fourrager, maïs-grain, soya, orge, blé de printemps.* [Québec], Ministère de l'Agriculture, 1974.

Ministère de l'Agriculture. *Consommation et degré d'auto approvisionnement.* Coll. Profil agro-alimentaire, Québec, Service des études économiques, 1972.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Bulletin technique.* Québec, 1971-1974.

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. *Rapport annuel.* Québec, Éditeur officiel du Québec, 1962-1972.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Rapport annuel.* Québec, Éditeur officiel du Québec, 1973-1982.

Régie des grains du Québec. *Rapport annuel.* Québec, 1981-1982.

Service des études économiques. *Le bilan de l'économie agricole du Québec 1972.* Québec, Ministère de l'Agriculture, 1973.

Service de l'information. *Les cahiers de l'agriculture.* Nos. 1-76, Québec, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 1968-1976.

DRUMMOND, William Malcolm. *Les progrès et les perspectives de l'agriculture canadienne.* Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957. 445 p.

1.3) Articles de presse

La Terre de chez nous, 1950-1982

Le Meunier québécois, 1965-1982

Le Coopérateur agricole, 1950-1982

2) Études

- ANDRÉ, Pierre et al. « L'évolution de l'agriculture maraîchère au Québec de 1940 à 1990 : superficie, productions et diversité ». *Le géographe canadien*, vol. 42, no. 3, septembre 1998. p. 293-305.
- BEAUREGARD, Ludger. « Les étapes de la mise en valeur agricole de la vallée du Richelieu ». *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 14, no. 32, septembre 1970. p. 171-244.
- BERLAN, J.P. et R.C. LEWONTIN. « Political Economy of Hybrid Corn ». *Monthly Review*, vol. 38, no. 3, juillet-août 1986. p. 35-47.
- BERTRAND, Georges. « Pour une histoire écologique de la France rurale », in *Histoire de la France rurale*. Sous la direction de Georges Duby. Paris, Seuil, 1975. p. 39-118.
- BLAIS, André. « Politiques agricoles du gouvernement québécois, 1952-1973 ». *Recherches sociographiques*, vol. XX, no. 2. 1979. p. 173-203.
- BODIN-RODIER, Dominique et Jacques BLANCHET. *La stratégie agro-alimentaire mondiale ; Les enjeux du XXI^e siècle*. Paris, Armand Colin, 1997. 287 p.
- BOUDREAU, Claude, Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN. *Atlas historique du Québec : le territoire*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval et Archives Nationales du Québec, 1997. 114 p.
- CALDWELL, Gary. « Surcapitalisation et idéologie de l'entreprise en agriculture ». *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos. 2-3. p. 349-372.
- CASTONGUAY, Stéphane, « Conservation des ressources et changement scientifique en agronomie au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVI, n° 3, 1995, p. 479-503
- CHÂTILLON, Colette. *L'histoire de l'agriculture au Québec*. Montréal, L'Étincelle, 1976. 125 p.
- CHOUQUER, Gérard. « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories ». *Études rurales*, nos. 157-158, 2001. Version électronique : <http://etudesrurales.revues.org/document38.html>
- COLIN, Jean-Pierre et Claire POITRAS. « La fabrication d'un espace suburbain : La rive-sud de Montréal ». *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, no. 2, mai-août 2002. p. 275-310.

- COURVILLE, Serge. « Le développement québécois de l'ère pionnière aux conquêtes postindustrielles », in *Le Québec statistique*. Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1986. p. 37-55.
- COURVILLE, Serge. *Le Québec genèses et mutations du territoire : synthèse de géographie historique*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000. 508 p.
- CRONON, William. *Nature's Metropolis : Chicago and the Great West*. New York/London, W.W. Norton & Compagny, 1991. 530 p.
- DEBAILLEUL, Guy. « Régulation agricole et destructuration du milieu rural : le rôle des mesures agricoles », in *Le Québec rural dans tous ses états*. Sous la direction de Bernard Vachon. Montréal, Boréal, 1991. p. 127-147.
- DEBAILLEUL, Guy. « Zonage et agriculture québécoise dans les années 1970 ». *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos. 2-3. p. 239-416.
- DE BRESSON, Christian. *Comprendre le changement technique*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, éd. De l'Université de Bruxelles, 1993. 386 p.
- DE KONINCK, Rodolphe. « Pourquoi les paysans ? Interrogations sur la territorialité de l'agriculture familiale et notes sur le cas québécois ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, nos. 73-74, avril-septembre 1984. p. 263-272.
- DUGAS, Clermont. « Évolution du monde rural québécois ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, nos. 73-74, avril-septembre 1984. p. 183-204.
- DUGAS, Clermont. *L'espace rural canadien*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996. 217 p.
- EHRENSAFT, Philip. « L'organisation industrielle de l'agriculture contemporaine », in *Les politiques agro-alimentaires et leurs conséquences sur le monde rural ; études comparatives au Québec et en France*. Actes du colloque franco-qubécois, Paris 30 mai-4 juin 1983. Paris, CNRS INRA FNSP, 1984. p. 1-23.
- FILION, Mario et al. *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*. Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. Les régions du Québec, 2001, 557 p.
- FITZGERALD, Deborah. *Every Farm a Factory ; The Industrial Ideal in America Agriculture*. New Haven/London, Yale University, 2003. 242 p.
- GIGUÈRE, Martine. « Réel engouement pour le soya et le maïs-grain ». *Bulletin des agriculteurs*, octobre 2000. Version électronique : http://www.lebulletin.com/article.jsp?content=20001001_archives_0010j

- GOODMAN, David. « Agro-Food Studies in the 'Age of Ecology' : Nature, Corporeality, Bio-Politics ». *Sociologia Ruralis*, vol. 39, no. 1, 1999. p. 17-38.
- GRILICHES, Zvi. « Hybrids Corn and the Economies of Innovation ». *Science*, vol. 132, no. 3422, juillet 1960. p. 275-280.
- HATEGEKIMANA, Bernard et Michael TRANT. « Adoption et diffusion de nouvelles technologies agricoles : maïs et soya génétiquement modifiés ». *Canadian Journal of Agricultural Economics*, vol. 50, no. 4, 2002. p. 373-389.
- JEAN, Bruno et Bernard VACHON. « Le développement rural et le modèle agricole productiviste », in *Le Québec rural dans tous ses états*. Sous la direction de Bernard Vachon. Montréal, Boréal, 1991. p. 149-166.
- KESTERMAN, Jean-Pierre, Guy BOISCLAIR et Jean-Marc KIROUAC. *L'histoire du syndicalisme agricole au Québec : UCC-UPA, 1924-2004*. Montréal, Boréal, 2004. 455 p.
- LAMBERT-CHAN, Marie. « Enthousiasme dans le « jardin du Québec » - La proximité de la métropole sans ses désavantages ». *Le Devoir*, 23 février 2008. p. h5.
- LATULIPPE, Jean-Guy. *Localisation optimale des meuneries au Québec*. 5 volumes, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1971.
- LAVERTUE, Robert. « Le rôle de l'Agriculture dans le processus de développement industriel : l'exemple historique du Québec ». Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1988. 456 f.
- LINHART, Robert. *Le sucre et la faim enquête dans les régions sucrières du nord-est brésilien*. Paris, Éditions de Minuit, 1981. 95 p.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain : De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Québec, Boréal express, 1986, 758 p.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*. Québec, Boréal express, 1986. 739 p.
- MARTIN, Paul-Louis. *Les fruits du Québec : Histoire et tradition des douceurs de la table*. Sillery, Septentrion, 2002. 219 p.
- MERHI, Hussein. *Les coopératives agricoles québécoises dans l'économie de marché (1948-1991)*. Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1995. 335 f.

- MORISSET, Michel. *L'agriculture familiale au Québec*. Paris, L'Harmattan, 1987. 205 p.
- NOISEUX, Danielle. « La modernisation agricole dans les comtés de Laprairie et de Napierville, 1920-1970 : Les choix des producteurs ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1985. 158 f.
- OST, François. *La nature hors la loi; l'écologie à l'épreuve du droit*. Paris, La Découverte, 1995. 346 p.
- PAQUETTE, Sylvain et Philippe POUALLAOUEC-GONIDEC. « Paysages urbains : Montréal et sa périphérie », in *Paysages en perspectives*. Sous la direction de Phillippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon et Sylvain Paquette. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005. p. 219-351.
- PERRON, Normand. *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003. 318 p.
- POLLAN, Michael. *The Omnivore's Dilemma ; A Natural History of Four Meals*. New York, The Penguin Press, 2006. 450 p.
- POLLAN, Michael. *Second Nature ; A Gardener's Education*. Delta, 1991. 159 p.
- PROVENCHER, Jean. *Le patrimoine agricole et horticole au Québec ; état de la situation et recommandations*. Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1984. 94 p.
- REVERET, Jean-Pierre et al., « De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture écologique : vers un nouveau paradigme », *Sociologie et société*, vol. III, no. 1, 1981, p. 49-62.
- RUIZ, Julie et Gérald DOMON. « Paysages de l'agriculture en mutation », in *Paysages en perspectives*. Sous la direction de Phillippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon et Sylvain Paquette. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005. p. 47-95.
- SAINT-PIERRE, Jacques. *Histoire de la Coopérative fédérée de Québec : l'industrie de la terre*. Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1997. 287 p.
- SÉGUIN, Normand. *Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques*. Montréal, Boréal express, 1980. 220 p.
- SMITH, William. *Agricultural market functions and land use change : a Québec case study*. Mémoire de maîtrise (géographie), McGill, 1972. 92 f.
- WAMPACH, Jean-Pierre. « Deux siècles de croissance agricole au Québec, 1760-1985 ». *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos. 2-3, 1988. p. 181-199.

WAMPACH, Jean-Pierre. « Les tendances de la production totale dans l'agriculture : Canada, Ontario, Québec ». *Canadian Journal of Agricultural Economics*, vol. 15, no. 1, 1967. p. 119-130.

WOLFER, Bernard. « Intensification - nécessité ou impasse », in *Les politiques agro-alimentaires et leurs conséquences sur le monde rural ; études comparatives au Québec et en France*. Actes du colloque franco-qubécois, Paris, 30 mai-4 juin 1983. Paris, CNRS INRA FNSP, 1984. p. 84-90.